

**l'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**

en page 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**UNITÉ  
OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1687 - 10 novembre 2000 - prix : 9F

## **Vache folle, naufrage en mer...**

**Un gouvernement qui se dit  
impuissant... quand il s'agit  
de s'en prendre  
aux grandes sociétés**

## **Élections aux USA**



**La bourgeoisie américaine sûre  
d'avoir un président à sa botte**

(p. 8 et 9)

# SOMMAIRE

## Leur société

- 4 - Le ras-le-bol des convoyeurs de fonds - «Syndrome du Golfe» et empoisonnement - Rafale: les milliards pour Dassault
- 6 - L'industrie à plein régime et Fabius
- 10 - Le Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais subventionne la précarité
- 11 - L'Europe de la flexibilité - 35 heures, PME et grand patronat
- 12 - Emplois-jeunes, que l'État montre l'exemple! - Formation des maîtres... sans moyens

## Dans les entreprises

- 5 - La nouvelle convention sur les droits des chômeurs
- 13 - Michelin - Clermont-Ferrand: nouvelle journée de grève - La Poste Paris 11: les facteurs en grève
- 14 - Porcelaines Bernardaud - Limoges: grève pour les salaires - VDM - Eure-et-Loir: les travailleurs contre la flexibilité - SNCF - Villeneuve-Saint-Georges: débrayage pour une embauche

## Tribune

- 6 - Côte d'Ivoire: un massacre pour casser la révolte populaire

## Politique

- 7 - Le sommet de la «gauche plurielle» - Régularisation des sans-papiers!

## Dans le monde

- 7 - Espagne: nouvelle direction pour la «Gauche Unie»
- 8/9 - États-Unis: la bourgeoisie américaine sûre d'avoir un président à sa botte - Un système électoral en faveur des grands partis - Le Vert Nader
- 10 - Belgique: fin de grève des transports wallons
- 16 - Israël et son tuteur américain - Tunisie: non à la torture

## Histoire

- 15 - Le 11 novembre et la prétendue «der des der»

## Voir

- 15 - Bread and Roses de Ken Loach

# Erika, Ievoli Sun SOUS-TRAITANCE DE LA POLLUTION

L'armateur de l'Ievoli Sun jure ses grands dieux que son bateau était en bon état, relativement récent, à double coque, et dirigé et manœuvré par un capitaine et un équipage expérimentés. N'empêche qu'il a coulé!

Pourquoi exactement, on ne le sait pas au juste. Pour l'Erika il a fallu des semaines avant de savoir (et encore!). Et maintenant que l'Ievoli Sun repose par 80 mètres de fond, il y a des chances que l'on attende aussi...

Bien avant l'accident, de multiples contrôles avaient mis en cause l'entretien du navire, entraînant son arrêt à plusieurs reprises dans des ports, dont une fois peu de temps avant l'accident. C'est la même société Rina qui avait certifié l'Ievoli Sun et l'Erika. Les sauveteurs, qui n'ont pu rester longtemps sur le bateau avant qu'il ne sombre, ont fait état de portes étanches qui fermaient mal.

Et puis il y avait la tempête. Théoriquement ce genre de navire doit être capable d'affronter le mauvais temps... Jusqu'à un certain point.

Le capitaine est seul juge, et maître après... l'armateur! Car la carrière du capitaine dépend du propriétaire du

navire. Et s'arrêter trop souvent dans un port sous prétexte que la météo est mauvaise dans la Manche (ce qui arrive assez souvent) est certainement mal vu... D'ailleurs, pendant que l'Ievoli Sun coulait, des dizaines, sinon des centaines de navires continuaient à naviguer dans la tempête.

En fin de compte les armateurs, et derrière eux les «donneurs d'ordres», font donc ce qu'ils veulent.

Et pour les trusts pétroliers le système est devenu encore plus opaque et plus dangereux qu'il y a quelques décennies.

Il y a quelques années, les compagnies pétrolières possédaient leurs propres navires, et leur responsabilité directe était engagée en cas de naufrage: l'Amoco Cadiz, l'Exxon Valdès par exemple, portaient les noms de grandes compagnies.

Aujourd'hui les ElfTotal-Fina, Shell, Exxon et consorts ont décidé de confier cette partie de leurs activités à des sociétés d'armement indépendantes. Depuis les années quatre-vingt, leur stratégie a été de se désengager du transport maritime, pour diminuer les coûts du transport, et de se dégager des responsabilités.

C'est d'ailleurs exactement

ce qui se passe dans l'industrie, qui «externalise» une partie de ses activités considérées comme annexes. L'avantage pour les patrons est que les sociétés sous-traitantes utilisent une main-d'œuvre précaire, sous-payée et corvéable à merci. Les patrons sous-traitants paraissent indépendants, mais c'est une fiction: ils n'ont qu'un seul client.

Dans le transport routier c'est pareil: les patrons «donneurs d'ordres» ont obtenu d'avoir à leur service des patrons routiers qui se concurrencent pour les plus bas prix et les cadences les plus folles.

Eh bien, c'est devenu la même chose dans le transport maritime. Depuis plus d'un demi-siècle il existe des «pavillons de complaisance» (les capitaux n'appartiennent ni au minuscule Liberia ni au Panama, mais aux grands trusts de l'armement maritime). En plus, les trusts du pétrole - mais pas seulement eux - peuvent mettre en concurrence des armateurs, qui doivent pour emporter les marchés faire les meilleurs prix au détriment de la sécurité.

Alors on peut toujours incriminer des sociétés de certification peu scrupuleuses, des armateurs douteux. Les trusts du pétrole peuvent prétendre que

leur bonne foi a été surprise par des armateurs qui leur ont refilé des rafiotés pourris de rouille comme l'Erika ou à l'entretien bâclé comme l'Ievoli Sun, c'est leur système qui est responsable.

André VICTOR

## Shell qui s'aime

«Hasard de circonstances peu favorables», a admis une porte-parole de Shell France, en présentant les résultats du groupe, juste après l'affaire de l'Ievoli Sun. Mais, a-t-elle dit, «nous n'avions pas les moyens de déclencher une publication prévue de longue date».

Après tout, peu importe. Ce qui compte, ce sont les chiffres: pour les neuf premiers mois de l'année, le groupe pétrolier néerlandais Royal Dutch Shell se vante d'une augmentation de son chiffre d'affaires de 48,8% (avec 108,9 milliards de dollars) et d'une hausse de ses bénéfices de 96%, à 9,5 milliards de dollars.

Bien sûr, la hausse des prix du pétrole y est pour beaucoup. Mais sans doute aussi la politique de cette multinationale pour diminuer les coûts, comprimer le personnel et affréter des navires douteux.

Alors tant pis pour les côtes, les marées noires ou blanches, les naufrages: les profits avant tout!

## Dégazages sauvages et dégazages «civilisés»

A la suite de la disparition de l'Ievoli Sun, les observateurs ont décelé une nappe suspecte, probablement d'hydrocarbures, due selon eux au «dégazage sauvage» d'un pétrolier qui a profité de la catastrophe pour souiller la mer discrètement.

Le dégazage, opération qui consiste à enlever les résidus d'hydrocarbures pour empêcher des gaz dangereux de se former, est une pra-

tique universelle. Et les résidus sont le plus souvent rejetés en mer. Les catastrophes ne sont pas les plus salissantes. Selon un spécialiste du CNRS, les naufrages (115 navires de plus de 50 mètres par an) répandent 150000 tonnes de produits dangereux. Les dégazages... six fois plus! Et tout le monde le sait. D'ailleurs les ports sont équipés de centres de dégazage en nombre ridi-

culement insuffisant. Les dégazages se font donc bien ailleurs!

Il serait facile d'imposer à un tanker, qui repart après déchargement, d'effectuer au préalable le dégazage à quai. Sauf que ni les sociétés d'armement ni les trusts du pétrole ne sont prêts à accepter d'immobiliser leurs navires, et ni Gayssot, ni Voynet, ni Jospin, ni qui que ce soit ne l'ont proposé.

## FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE À GRENOBLE

Dimanche 19 novembre à partir de 11 h 30

Salle du Prisme à Seyssins

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite Lutte Ouvrière, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

## LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org e-mail: journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 06 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 13000 exemplaires. Composition: [Et Associés]. Impression: Rotto de la France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 142 165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

**SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!** Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

## ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 n°)
	1 an	6 mois	
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM: \_\_\_\_\_  
 PRÉNOM: \_\_\_\_\_  
 ADRESSE: \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 CODE POSTAL et VILLE: \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 COMPLÈMENT D'ADRESSE: \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Je m'abonne à: LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de: \_\_\_\_\_  
 (rayer la mention inutile).  
 Ci-joint la somme de: \_\_\_\_\_  
 Règlement:  
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,  
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

# L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Éditorial des bulletins  
d'entreprise du 6 novembre

# UN GOUVERNEMENT QUI SE DIT IMPUISSANT QUAND IL S'AGIT DE S'EN PRENDRE AUX GRANDES SOCIÉTÉS

■ Devant l'inquiétude causée par la maladie de la vache folle, le gouvernement s'agite beaucoup. Il évoque enfin la possibilité d'interdire toute utilisation des farines d'origine animale dans l'alimentation des porcs ou des poulets, comme cela a été fait pour les bovins. Il s'agite... mais ne fait rien, sous prétexte qu'il serait nécessaire de recueillir auparavant l'avis d'experts scientifiques. C'est que, interdire ces farines, porterait atteinte aux intérêts de leurs fabricants, liés pour la plupart à des trusts de l'agro-alimentaire. Et, pour nos ministres, les intérêts de ces trusts passent avant le fameux « principe de précaution » si souvent invoqué par ailleurs.

On vient d'apprendre d'ailleurs que la Confédération Paysanne avait attiré l'attention des pouvoirs publics, il y a quatre ans, sur le cas de sociétés qui avaient continué d'importer des farines animales anglaises (interdites à la vente en Grande-Bretagne)... sans que cela ait suscité la moindre réaction des autorités.

C'est que Jospin, comme le faisait Juppé, ne veut surtout pas prendre de mesures qui aillent à l'encontre des intérêts des grandes sociétés.

La maladie de la vache folle n'est d'ailleurs pas le seul exemple de cette impuissance politique dans l'actualité.

Moins d'un an après le naufrage de l'Erika,

celui du *Ievoli Sun* a donné lieu aux mêmes déclarations sur le fait que le gouvernement français ne peut rien faire pour empêcher des navires mal entretenus de polluer les mers en cas d'accident.

Le gouvernement ne le peut-il vraiment pas ? Non, il ne le veut pas !

Car parmi toutes les sociétés qui affrètent des navires battant pavillons de complaisance et, cela va généralement de pair, mal entretenus, dont les équipages sont en outre sous-payés, il n'y a pas que des sociétés n'ayant rien à voir avec la France. Il y a aussi des entreprises bien françaises, ou commerçant avec la France, vis-à-vis desquelles le gouvernement ne manquerait pas de moyens de pression, s'il le voulait vraiment. Total, qui utilisait l'Erika est un groupe français. Shell pour le compte de qui naviguait le *Ievoli Sun* a de nombreux intérêts dans ce pays. On pourrait au moins leur faire payer l'intégralité des dépenses dues à leurs pratiques. Mais les ministres concernés préférèrent les discours sur la nécessité de parvenir à des règles européennes communes, tout en laissant entendre que cela ne résoudrait pas le problème, car en fait il faudrait des règles mondiales.

Il n'y a pas que dans le domaine de la maladie de la vache folle ou de la pollution maritime que le gouvernement se déclare impuissant. Tout

le monde se souvient de la manière dont Jospin, après que Michelin eut annoncé des milliers de suppressions d'emplois (alors qu'il affichait des bénéfices florissants), se déclara incapable de faire quoi que ce soit pour l'en empêcher. C'est que là aussi, entre les bénéfices du principal trust français du caoutchouc et le problème pourtant dramatique de l'emploi, Jospin avait fait son choix.

Ce gouvernement, qui se prétend de gauche, n'est pourtant pas toujours inactif. Comme ses prédécesseurs de droite, il est tout à fait capable d'envoyer ses CRS contre des travailleurs qui manifestent, comme dernièrement à Lille, lors de l'inauguration d'une ligne de métro. Il est capable de voter des textes de loi qui favorisent le grand patronat, comme ce fut le cas avec la loi Aubry qui a, sous couvert d'instaurer les 35 heures, facilité la mise en place de l'annulation du temps de travail et l'accroissement de la « flexibilité » dans les entreprises. Il est très actif pour distribuer des dégrèvements de charges sociales en faveur du patronat.

C'est qu'il est, précisément, dans le camp de la bourgeoisie et non dans celui des travailleurs.

A nous de le savoir et d'en tirer les conséquences.

Arlette LAGUILLER

## RÉUNIONS PUBLIQUES LUTTE OUVRIÈRE avec Arlette LAGUILLER

### STRASBOURG

avec Roland ROBERT  
Ouvrier dans l'automobile  
Mercredi 15 novembre  
à 20 heures  
Palais des Congrès  
Place de Bordeaux

### NANTES

avec Hélène DEFRANCE  
Vendredi 17 novembre  
à 20 h 30  
Salle de la Manu  
10 bis, boulevard de  
Stalingrad

### BREST

avec André CHERBLANC  
Mardi 21 novembre  
à 20 h 30  
Salle Mac-Orlan  
Rue de la Porte

### ARLES

Jeudi 23 novembre  
à 19 heures  
Salle des Fêtes  
Maison des Associations  
3, boulevard des Lices

### CALAIS

avec Dominique WAILLY  
Vendredi 24 novembre  
à 20 heures  
Salle Paul-Caron  
rue du Général Marguerite  
(Quartier des Cailloux)

### BEAUVAIS

Vendredi 1<sup>er</sup> décembre  
à 20 heures  
Salle du Franc Marché

### CORBEIL-ESSONNES

avec Dominique REMOND  
technicienne dans l'aéronautique  
Vendredi 8 décembre  
à 20 h 30  
Espace Papeterie,  
rue Jean-Bouvet  
Quartier de la Nacelle

### METZ

Dimanche 10 décembre  
à 16 heures  
Salle Braun  
16, rue Mozart

### NEVERS

avec Geneviève LEMOINE  
Samedi 16 décembre  
à 16 h 30  
Centre expo

### DIJON

avec Jacqueline LAMBERT  
Lundi 18 décembre  
à 20 h 30  
Palais des congrès  
Salle Clos  
de Vougeot

**Le ras-le-bol des  
convoyeurs de fonds**

**VICTIMES DES  
BRAQUEURS... MAIS  
AUSSI DES BANQUIERS**

En l'espace d'une dizaine de jours, deux équipes de convoyeurs de fonds ont été agressées par des commandos lourdement armés. A Stains, en banlieue parisienne, le braquage a fait un mort et deux blessés parmi les employés de la société Ardial qui ravitaillaient une banque, tandis qu'à Saint-Laurent-du-Var les malfaiteurs ont blessé deux convoyeurs en attaquant leur fourgon au lance-roquettes.

Ces deux hold-up sanglants ont renforcé la colère des transporteurs de fonds qui, une fois de plus, dénoncent le « laxisme » des pouvoirs publics et le mépris des donneurs d'ordres (banques, grandes surfaces). On se souvient en effet qu'à la suite de plusieurs agressions mortelles, les convoyeurs avaient massivement fait deux semaines de grève en mai dernier, ce qui avait commencé à paralyser les activités commerciales et bancaires du pays. A l'époque, ils avaient obtenu quelques augmentations de salaire et des promesses d'aménagements portant sur leur sécurité.

S'il est vrai qu'il n'existe pas de protection absolue qui mettrait les convoyeurs de fonds totalement à l'abri des agressions, d'autant que les gangsters hésitent de moins en moins à utiliser des armes lourdes, il serait possible, comme l'ont souligné à plusieurs reprises les porte-parole de la profession, d'aménager les abords des banques et des grandes surfaces pour sécuriser les mouvements de fonds et rendre les attaques moins faciles.

Pour cela, il faudrait que les établissements concernés consacrent un peu de leurs énormes profits, ce qu'ils ne semblent pas pressés de faire. Quant au gouvernement, il n'a aucune volonté de les contraindre.

En mai, pour calmer la colère et obtenir la reprise du travail, le gouvernement s'était engagé à prendre un certain nombre de mesures pour améliorer la sécurité de ces salariés. Sous la pression des événements, en juillet, les députés avaient même adopté une série de dispositions visant notamment à limiter le trajet des convoyeurs entre leur fourgon et les coffres des établissements, à créer des zones de stationnement réservées aux abords des banques et des grands magasins, mais aussi à obliger les entreprises à aménager leurs locaux pour que le ramassage des fonds puisse s'effectuer à l'abri d'éventuels malfaiteurs.

Or à ce jour, ces mesures attendent toujours que le gouvernement publie les décrets qui les rendraient obligatoires. Avec un certain embarras, le ministre des Transports Jean-Claude Gayssot a déclaré que cela nécessitait « un certain délai » ; plus franchement, le ministre de l'Intérieur Daniel Vaillant a justifié ce retard en invoquant la nécessité de discuter avec les banques de la mise en œuvre de ces mesures. En un mot, pas question de brusquer les banquiers et les trusts de la distribution. Et encore moins d'user de la menace en interdisant les opérations de transfert de fonds qui ne répondraient pas aux normes de sécurité les plus efficaces.

En réalité, ce gouvernement se montre plus soucieux de ménager les intérêts des grandes entreprises et de leurs actionnaires que de faire appliquer des mesures qui pourraient protéger la vie des salariés. En attendant, la liste de ceux qui se font estropier ou tuer en acheminant l'argent des banques et des grandes surfaces pour 6 500 F par mois s'allonge.

Roger MEYNIER

**Syndrome du Golfe  
DES MILITAIRES  
EMPOISONNÉS  
À L'INSU  
DE LEUR PLEIN GRÉ**

Une cinquantaine au moins d'hommes malades en France, dont 42 disent avoir pris sur ordre des doses répétées d'une substance dangereuse ; un ancien responsable qui vient finalement de craquer devant une commission d'enquête en révélant qu'un ordre écrit a bien existé, obligeant des milliers d'hommes à absorber un médicament susceptible de causer aujourd'hui des problèmes neurologiques graves ; et cela alors que les autorités le niaient depuis près de dix ans. Tout cela n'évoque-t-il rien ? Une nouvelle affaire de dopage ?

Il ne s'agit pas de cyclistes mais de soldats, de ceux que les grandes puissances ont envoyés en 1990-1991 en Irak pendant la guerre du Golfe, et le dopé Virenque s'est fait doubler, dans la course aux aveux, tant le scandale concerne de monde...

En effet, l'ancien commandant des forces françaises, le général Roquejoffre, vient de reconnaître devant une commission parlementaire chargée d'étudier les risques sanitaires liés à la guerre du Golfe, qu'environ 9 000 soldats de la division Daguet ont bien reçu l'ordre d'absorber pendant trois ou quatre jours d'affilée des comprimés de pyridostigmine, un antidote aux toxiques chimiques, avant l'offensive terrestre contre l'Irak en février 1991. Cet aveu

a eu lieu le 31 octobre et, le 2 novembre dernier, Alain Richard, le ministre de la Défense, reconnaissait à son tour officiellement ces propos, lui qui le 21 juillet dernier affirmait sans sourciller qu'« aucune expérimentation chimique n'avait été faite sur des soldats français durant le conflit ». Il insistait le 31 août encore, déclarant que « les militaires n'ont pas reçu d'antidote préventif aux armes chimiques alors qu'un début de consensus se dégage pour dire que ces produits étaient dangereux ».

La Grande Muette a enfin parlé, mais elle a mis le temps et n'a pas forcément tout dit... alors que les soldats aujourd'hui malades, qui souffrent de douleurs musculaires, vertiges, dysfonctionnements respiratoires, du foie et des reins ou de pertes de mémoire, veulent que l'armée reconnaisse sa responsabilité, prenne en charge leurs soins et revalorise leurs pensions.

En Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, de nombreux soldats sont tombés malades de manière inexplicable, après la guerre, de ce qu'on appelle depuis « le syndrome du Golfe ». 180 000 vétérans sont déjà indemnisés à ce titre aux Etats-Unis.

La mission parlementaire a aussi levé un autre coin du voile. Car si la pyridostigmine ingur-

gité par les soldats peut être responsable de certaines lésions cérébrales constatées, il n'y a peut-être pas que cela. Le général Roquejoffre a aussi reconnu l'utilisation par l'armée américaine de munitions radioactives chargées d'uranium appauvri et hautement toxiques contre les Irakiens. La population irakienne civile en a été la première victime avec la multiplication des cancers, des leucémies et des malformations congénitales chez les nouveau-nés. Mais les soldats des armées occidentales peuvent aussi avoir été accidentellement contaminés.

Ces armes sont donc utilisées sans qu'on nous le dise. Ce n'est pas étonnant, alors que les états-majors, couverts par les gouvernements successifs, mentent sur la cause des maladies affectant leurs soldats. Les médias et les services de communication des armées ne nous ont-ils pas en 1990 présenté la guerre du Golfe comme une guerre « propre », « chirurgicale » même ? Alors qu'il s'agissait bien d'une guerre sale, faisant des milliers de victimes irakiennes ou même au sein des troupes envoyées par les grandes puissances. Y compris des victimes à retardement. Ils restent en cela fidèles à la vocation des armées : celle de tuer.

Claire LACOMBE

**Le programme du « Rafale »**

**DES MILLIARDS QUI S'ENVOLENT  
VERS LES COFFRES DE DASSAULT**

Le programme du Rafale, le nouvel avion de combat de l'armée française, a déjà coûté 50 milliards de francs à l'Etat. Un coût qui dépasse de 30% le budget initial mais qui fait le bonheur de la famille Dassault et de ses coactionnaires.

Quant au gouvernement, si prompt à dénoncer l'augmentation des dépenses de santé et des services publics, si chiche avec ses budgets lorsqu'il s'agit de relever les minima sociaux ou de créer des postes dans l'enseignement public, il se garde de crier au scandale et de réclamer le remboursement de ses deniers.

La générosité et la complicité des gouvernements avec les trusts de l'armement ne sont pas nouvelles. L'Etat les a toujours choyés, se faisant le client obli-

gé et prioritaire de leur production. Il leur assure par ses commandes – même en nombre limité – la rentabilité de tous les projets et investissements.

Après les Mirage, les Rafale prennent le relais, sans faire exception à la règle : en échange des cinq appareils qui seront livrés d'ici la fin de l'année – au lieu des 137 programmés – des dizaines de milliards se sont envolés des caisses de l'Etat pour conforter les profits de Dassault et compagnie.

Les commandes publiques garantissent les profits du privé, et il y a des patrons qui feignent de se plaindre de la trop grande place de l'Etat ?

R.M.

Nouvelle convention régissant les droits des chômeurs :

## UN COMPROMIS QUI SATISFAIT JOSPIN ET SEILLIÈRE

En publiant un communiqué le 26 octobre, immédiatement après son arrivée à la tête du ministère de l'Emploi, annonçant que le gouvernement allait lancer la procédure d'accréditation de la nouvelle convention régissant « l'aide au retour à l'emploi », Elisabeth Guigou a confirmé la volonté du gouvernement de clore ce chapitre en donnant une victoire morale et matérielle aux représentants du patronat, à Seillière et au MEDEF.

Depuis des mois, le Plan d'aide au retour à l'emploi, le PARE, initié par le MEDEF dans le cadre de sa fumeuse « refondation sociale », avait provoqué des réactions de refus du PS, du PCF, de la CGT, de FO, qui s'exprimaient plus à travers les médias que sur le terrain de l'action. Le patronat avait réussi à entraîner dans un premier temps la CFDT de Notat et la CFTC, puis la CGC, après des semblants de concessions. Cela pour faire accepter, au bénéfice des patrons, une baisse à terme de plusieurs dizaines de milliards des cotisations, en invoquant les « surplus financiers » de l'Unedic (l'organisme qui regroupe toutes les Assedic régionales), accompagnée de la mise en place d'un système qui, sous le contrôle du patronat, représentait une grave remise en cause des déjà faibles droits dont disposaient les chômeurs.

L'essentiel du dispositif consistait, en échange de l'abandon de la dégressivité des allocations, à soumettre en fin de compte le maintien de cette allocation à la bonne volonté des représentants du patronat. Le « meilleur suivi des chômeurs » et les promesses fallacieuses de pouvoir vite retrouver un emploi grâce à la prise en charge de la formation des chômeurs ne pouvaient cacher que ces derniers allaient ainsi se retrouver sous la coupe directe des patrons et devraient prendre les emplois proposés, voire qu'on faisait semblant de leur proposer, pour pouvoir le cas échéant les radier

et leur enlever l'allocation.

C'était une menace directe contre tous les chômeurs et, du même coup, contre l'ensemble de la classe ouvrière, ne serait-ce qu'au travers de la pression à la baisse des salaires que cela aurait signifiée.

Le gouvernement, par la voix de Martine Aubry, a immédiatement déclaré qu'il était d'accord sur le principe du PARE, sur les sanctions contre les « mauvais chômeurs », sanctions qui d'ailleurs s'appliquent déjà, mais qu'il voulait en rediscuter les modalités.

Le plan patronal a suscité l'opposition de la CGT et de FO. La CGT réclamait, dans le cadre convenu du dialogue « institutionnel », que les surplus financiers de l'Unedic servent à améliorer l'indemnisation des chômeurs. En effet, seuls 40% des chômeurs se retrouvent indemnisés et pour la plupart au niveau du SMIC ou au-dessous.

Après des mises en scène dramatisées par le patronat, appuyé par Nicole Notat, finalement, le gouvernement et le MEDEF sont arrivés ces dernières semaines à des arrangements, qu'il est difficile de qualifier de concessions de la part du patronat puisqu'il y gagne notablement.

Le patronat continuera à bénéficier des baisses de cotisations chômage prévues, qui devraient approcher les cinquante milliards d'économies au final. Le gouvernement s'exonère de quelques milliards qu'il devait verser. Les remises en cause des droits existants

pour les chômeurs sont pour l'essentiel retirées, la dégressivité des allocations est supprimée et les conditions de la prise en charge des chômeurs sont un peu améliorées. Cela permettrait, selon les signataires de la convention, d'en faire bénéficier de 30 000 à 130 000 chômeurs supplémentaires. Mais la situation de centaines de milliers de chômeurs restera aussi dramatique qu'aujourd'hui : ceux qui ne touchent, ou ne touchent plus, aucune indemnité ; ceux arrivés en fin de droits, qui doivent survivre avec l'Allocation spécifique de solidarité, l'ASS, soit quelque 2 500 francs par mois, perçus par quelque cinq cent mille travailleurs ; ainsi que près d'un million de Rmistés.

Le gouvernement n'a peut-être pas tout accepté du patronat, mais il a fait un geste politique vis-à-vis de lui, en laissant Seillière parader et déclarer que son plan avait été pris en compte. D'autant plus que les cadeaux supplémentaires faits au patronat vont se traduire par une diminution des rentrées financières dans les caisses de chômage et, si le chômage ne baisse pas, cela entraînera automatiquement la mise à mal du système. Une telle situation est d'ailleurs prévue dans la nouvelle convention, qui ne rentrera que progressivement en application à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001, les garanties annoncées aujourd'hui pouvant alors être revues à la baisse.

Paul SOREL



Jospin et Seillière lors du « Forum de l'Expansion »

## LES « DROITS » DES CHÔMEURS DANS LA NOUVELLE CONVENTION

### • L'allocation chômage :

Elle est du même montant qu'auparavant : 57,4% du salaire brut de référence. Il y a quelques améliorations pour compenser les périodes d'intérim ou de CDD dans les douze derniers mois qui servent de référence.

La principale nouveauté est que l'allocation n'est plus dégressive dans le temps, elle reste à son niveau de départ pendant les durées d'indemnisation.

Pour avoir droit aux allocations la période de référence est élargie. Auparavant il fallait avoir travaillé 4 mois dans les 8 derniers mois, dorénavant il faudra toujours avoir travaillé 4 mois, mais dans les 18 derniers mois, ce qui donnera droit à 4 mois d'indemnisation. Cette durée d'indemnisation ne change pas, tout comme l'ensemble des autres conditions d'ouverture de droits et durées d'indemnisation : elles montent au maximum à 30 mois pour les moins de 50 ans, à 45 mois de 50 à 54 ans, et enfin jusqu'à 60 mois pour les plus de 55 ans.

### • Le Plan d'Aide au Retour à l'Emploi

Dans la nouvelle convention il est prévu un suivi personnalisé par l'ANPE (mais avec quels moyens ?).

Les conditions de maintien de l'allocation sont celles déjà définies auparavant et appliquées par l'ANPE, il en est de même pour les obligations réglementaires existant déjà vis-à-vis des Assedic. Il est précisé que le demandeur d'emploi voit ses droits maintenus s'il n'a eu « aucune proposition d'embauche correspondant :

– à ses capacités professionnelles, à ses qualifications résultant de ses diplômes, de ses acquis et de son expérience professionnelle ;

– compatible avec ses possibilités de mobilité géographique compte tenu de situation personnelle et familiale ;

– rétribuée à un taux de salaire normalement pratiqué dans la profession et la région. »

Les refus d'emploi, correspondant aux critères précisés ci-dessus, pouvant donner lieu après six mois d'indemnisation à des sanctions, suspension provisoire ou définitive des allocations. C'est l'ANPE qui en garde l'application.

Rappelons que chaque année des dizaines de milliers d'allocataires sont radiés ainsi des Assedic.

A noter qu'après douze mois d'indemnisation et sous prétexte d'« accentuer ses efforts pour reclasser l'intéressé », l'ANPE peut allouer au patron qui embaucherait un chômeur des aides allant de 40% à 20% de la rémunération de ce dernier.

### • Formation

Le droit à la formation est maintenu, mais l'Allocation Formation Reclassement est supprimée puisque les allocations sont maintenues sans dégressivité. Par contre le chômeur en formation ne se verra plus déduire l'intégralité de son temps de formation de ses droits à indemnisation, mais seulement la moitié du temps de formation.

### • L'allocation chômeurs âgés

C'est un des principaux retours en arrière. Les chômeurs ayant cotisé quarante ans, ou ayant eu des équivalences (les femmes bénéficiant de deux ans d'équivalence pour chaque enfant), étaient dispensés de pointage et de recherche d'emploi en se voyant garantir le maintien de leur allocation d'entrée dans le système jusqu'à leur départ en retraite à 60 ans. L'ACA (Allocation chômeurs âgés) n'est maintenue que jusqu'au 31 décembre 2001 ; ensuite, elle sera supprimée.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE CÔTE-D'IVOIRE

### UN MASSACRE POUR CASSER LA RÉVOLTE POPULAIRE

Apparemment, et au moins momentanément, le calme semble revenu en Côte d'Ivoire après le massacre qui aurait fait 171 morts d'après le gouvernement, peut-être bien plus, essentiellement parmi les Dioulas musulmans, une ethnie du nord du pays. On nous présente cette tuerie comme le résultat d'une explosion spontanée de violence entre ethnies et religions différentes, provoqué par des affrontements entre partisans de deux partis rivaux. Pourtant la Côte d'Ivoire n'a connu aucun affrontement ethnique depuis des décennies.

La réalité est autre : il s'agit d'un meurtre collectif organisé délibérément par le pouvoir afin de terroriser la population. Ce sont des nervis du parti du nouveau président Laurent Gbagbo, le Front Populaire Ivoirien, encadrés par les forces de gendarmerie, qui ont organisé de sang froid une nuit et une journée de terreur dans les quartiers populaires, pillant, volant, brûlant et tuant. Et les victimes ne sont pas seulement des manifestants du RDR, le parti rival, mais aussi des habitants qui ont été arrachés à leur maison et fusillés par la gendarmerie, en même temps que l'on brûlait des mosquées pour propager la haine entre les communautés.

Ce massacre est dans le droit fil de la politique du prétendu socialiste Gbagbo, qui lors de sa campagne présidentielle avait choisi comme axe de campagne « l'ivoirité », en tentant délibérément de dresser une partie des Ivoiriens contre une autre, en particulier ceux des ethnies du nord, accusés d'être des étrangers. Mais Gbagbo n'a fait sur ce plan que suivre ses prédécesseurs, Bédié et Gueï. C'est donc bien consciemment et de propos délibéré que les classes dirigeantes ont choisi de semer ainsi les germes de futures violences intercommunautaires.

Si la division des pauvres entre eux est aujourd'hui aussi nécessaire aux classes dirigeantes, c'est que la colère et la révolte menacent dans les quartiers populaires frappés par la misère, chez les ouvriers et les fonctionnaires victimes de la chute du franc CFA, des licenciements et des salaires réduits ou impayés, chez les paysans frappés par la chute du cours du café, du cacao ou du bois et même chez les petits soldats eux aussi misérables. La polarisation entre une classe riche, une des plus importantes d'Afrique noire, et une population travailleuse de plus en plus pauvre est devenue explosive.

Déjà au début des années 90, Houphouët Boigny avait dû faire face à de grandes manifestations que son premier ministre Alassane Ouattara avait réprimé en envoyant les forces armées de son chef d'Etat-major Gueï. Et c'est face à une situation qu'il maîtrisait de moins en moins que son successeur Bédié a lancé une campagne xénophobe sur « l'ivoirité ». Cependant, l'agitation politique et sociale n'a fait que grandir dans les derniers mois de l'année 99, culminant dans des journées de grèves et de manifestations où les transports, bloqués entraînaient la paralysie de la capitale.

Même si les classes dirigeantes n'avaient rien à craindre du leader de la contestation, Ouattara lui-même, ancien dirigeant du FMI et ancien premier ministre, elles voyaient d'un très mauvais œil la montée de la combativité des quartiers pauvres. C'est avec le soutien de

tous les clans de la bourgeoisie que l'ex-général Gueï a démis Bédié en décembre 99. Il a fait semblant de dénoncer la xénophobie de Bédié et prétendu être l'émanation de la révolte des petits soldats mutinés réclamant leur paie.

Gueï a eu un certain succès au début par sa démagogie populiste, promettant de payer les soldats, les fonctionnaires et les ouvriers, quitte à arrêter de servir les intérêts de la dette aux financiers mondiaux. Mais une fois au pouvoir, il a mis en jugement les soldats révoltés, fait tabasser des journalistes, interdit les rassemblements et manifestations dans les quartiers populaires, et finalement repris la propagande sur l'ivoirité. A tel point que malgré des élections truquées par la mise à l'écart de Ouattara et de la plupart des candidats, il les a perdues au profit de Gbagbo. Son refus de quitter le pouvoir a provoqué une véritable révolte populaire dans les grandes villes. Dans la capitale, le 24 octobre ce sont des centaines de milliers de travailleurs et de jeunes qui ont pris d'assaut les édifices publics, bravant la fusillade, et renversé Gueï.

Gbagbo, arrivé en tête du scrutin truqué, a pu s'autoproclamer président. Pourtant la rue a repris ses manifestations, sous la direction cette fois des partisans de Ouattara. C'est dans ces circonstances que Gbagbo a commis son acte criminel. Par un bain de sang il s'agissait non seulement de ramener le calme dans la rue mais surtout de faire planer la menace de la guerre ethnique, dont tant d'autres pays d'Afrique sont victimes et ce dont certainement l'immense majorité de la population ivoirienne ne veut pas. Et tant pis, bien sûr, si ce bain de sang pourrait justement préparer cette guerre en semant et accroissant les haines entre les communautés. Pour Gbagbo l'essentiel est d'asseoir son pouvoir et faire reculer ses opposants dans l'immédiat, quitte à engendrer une catastrophe dans l'avenir.

En effet, après avoir déchaîné ses voyous et ses gendarmes, cela lui a permis de lancer un appel au calme, se présenter comme le défenseur de la paix entre les communautés, proposer la trêve à Ouattara, lequel a accepté tout en restant en dehors du nouveau gouvernement. Gbagbo et Ouattara se sont donné l'accolade devant les médias, se traitant de frères pour appeler ensemble la population pauvre au calme. Et depuis, cette campagne a été reprise partout : médias, églises, mouvements de jeunesse.

Avec la menace du bain de sang inter-ethnique et de la guerre de religion, les dirigeants ivoiriens, et derrière eux leurs maîtres impérialistes en particulier français, espèrent faire reculer la révolte sociale. Mais le fait qu'ils brandissent ainsi cette épée de Damoclès montrent qu'ils n'hésiteraient sans doute pas à déclencher l'apocalypse tant ils craignent la révolte populaire.

Celle-ci par deux fois en quelques mois a contribué à la chute du pouvoir en place. Et une population pauvre qui contribue à défaire les régimes pourrait bien en effet un jour prendre conscience que c'est à elle de prendre elle-même le pouvoir... et qu'elle en a la force !

Robert PARIS

Le numéro 11 (septembre-octobre) de Convergences révolutionnaires est paru. Au sommaire un dossier sur la « refondation sociale » du MEDEF et les attaques tous azimuts du patronat. Des articles sur essence et pollution : le faux débat ; la rentrée de Jack Lang ; le Mexique après la chute du PRI. Des correspondances sur les 35 heures à la Poste ou le scandale des éthers de glycol.

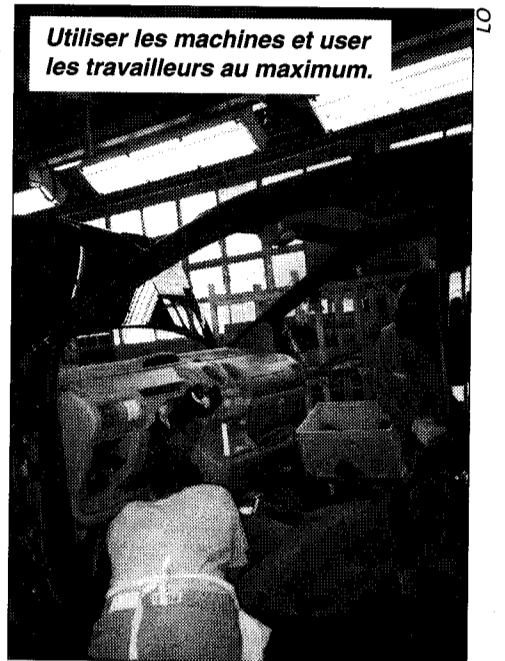
Pour se procurer ce numéro écrire à Lutte Ouvrière, fraction L'Étincelle (F).  
Abonnement : un an 60 F, de soutien 100 F.

## Leur société

### L'industrie à plein régime

# FABIUS ET LE « BON USAGE DES STATISTIQUES »

Selon l'enquête de conjoncture industrielle publiée par l'INSEE le 3 novembre, les entreprises manufacturières françaises tourneraient aujourd'hui à plus de 88% de leurs capacités, un record absolu depuis 1990. Mais faut-il vraiment s'en étonner, quand on pense au nombre d'usines fermées et d'emplois supprimés au cours de la dernière décennie ? Quoi qu'il en soit, la même enquête poursuit en estimant que 41% des patrons de ces entreprises diraient aujourd'hui avoir atteint le maximum de leurs capacités de production, soit 2% de plus qu'en juillet dernier.



Utiliser les machines et user les travailleurs au maximum.

De là à conclure que la croissance économique serait « bridée » par l'incapacité de la production à suivre la demande, il n'y avait qu'un pas que le ministre des Finances de Fabius a eu vite fait de franchir. Ainsi, d'après *Le Monde*, on en serait à estimer à Bercy qu'« on a eu au premier semestre un rythme de croissance de 3% alors qu'on aurait pu avoir 4% ». Comme si cela allait de soi ! Car rien ne dit qu'il existe une demande insatisfaite de produits manufacturés sur le marché, sauf peut-être... la boule de cristal de Fabius.

Mais qu'importe. Ce qui compte pour les experts de Bercy, c'est de faire dire aux chiffres ce qui arrange le ministre. Et le fait de pouvoir parler d'une croissance « bridée » permet de suggérer au passage que, grâce à la politique du gouvernement, la reprise économique est à portée de la main et qu'il suffit de l'« encourager » à prendre forme.

Or justement c'est là que ce « bon usage » des statistiques devient particulièrement utile à Fabius. Car il lui permet d'expliquer par exemple qu'il faut éviter à tout prix de limiter la capacité de produire des entreprises par une application trop stricte des mesures contenues dans la loi Aubry sur les 35h. D'où par exemple sa proposition de reculer l'application des dispositions sur les heures supplémentaires pour ce qui est des PME. D'où aussi l'opposition de Fabius à une revalorisation des salaires des fonctionnaires - sous le prétexte pour le moins hypocrite que le fait de pousser ainsi à la hausse les coûts salariaux des entreprises réduirait leur capacité d'augmenter leur production.

Or il n'est pas difficile de voir ce que cachent les chiffres de l'enquête de l'INSEE. Depuis plusieurs années, comme le montre une autre enquête gouvernementale - publiée, celle-là, par la Banque de France - le temps hebdomadaire d'utilisation des équipements aug-

mente. Et les travailleurs n'ont pas besoin d'enquête officielle pour savoir que, dans bien des usines, on fait de moins en moins de travaux de maintenance, à la fois pour faire des économies de salaires et pour éviter d'interrompre la production. Au lieu d'investir dans de nouvelles machines, le patronat « fait suer le capital », pour employer cette cynique formule à la mode. Mais pas seulement les machines, aussi les hommes. Car la même enquête de la Banque de France montre qu'en parallèle le recours au travail en équipe sous toutes ses formes, y compris de nuit, a augmenté.

Bref, si la production a augmenté malgré la chute considérable des effectifs, ce n'est pas parce que les patrons ont investi mais parce qu'ils usent leurs machines jusqu'à la corde et qu'ils crévent leurs ouvriers au travail. Et le fait qu'ils en arrivent aujourd'hui à un tel niveau d'utilisation de leurs capacités de production reflète avant tout cette absence d'investissements depuis des années.

Alors, que Fabius ne vienne pas dire qu'en faisant cadeau aux patrons des heures de repos compensateurs prévus par la loi Aubry, ou en les aidant à maintenir les salaires au plus bas, ils investiront plus. Cela fait des années que les gouvernements successifs noient le patronat sous les cadeaux et subventions diverses tandis que les salaires diminuent. Mais ce n'est pas pour autant que les patrons ont investi. Ils se sont bornés à en tirer de plus gros profits, qu'ils se sont aussitôt empressés de placer sur les marchés financiers.

Ce que propose Fabius, c'est ni plus ni moins de donner au patronat les moyens d'aller plus loin dans la politique qu'il mène depuis déjà des années et à laquelle il doit l'augmentation considérable de ses profits - c'est-à-dire plus loin dans l'exploitation de la classe ouvrière.

François ROULEAU

## Sommet de la « gauche plurielle » PAS DE QUOI AVOIR LE VERTIGE

C'est donc sans surprise qu'on a pu constater que le sommet de la gauche avait accouché d'un souriceau. On peut même dire qu'il s'agit d'un souriceau virtuel, car les vagues et timides allusions à l'amélioration du sort de la population laborieuse ne sont pratiquement jamais chiffrées, et la plupart du temps, on a pris soin de ne pas en préciser l'échéance. Et quand elles le sont, elles sont dérisoires.

Ainsi par exemple, quand cette gauche plurielle se propose de revaloriser les minima sociaux, elle se fixe pour objectif de « dépasser progressivement le niveau du seuil de pauvreté ». Vouloir dépasser le seuil de pauvreté, quelle hardiesse, mais qui ne va pas jusqu'à la témérité. Car il s'agit d'atteindre cet ambitieux objectif « progressivement » ! Pas de précipitation donc.

On retrouve la même prudence en ce qui concerne les salaires. « De nombreuses mesures en faveur du pouvoir d'achat des ménages ont déjà été prises depuis 1997 », lit-on dans la longue déclaration issue de ce sommet, d'autant plus longue qu'elle est vide. Quelles mesures ? Et comment vont-elles se traduire pour ceux qui se trouvent au bas de l'échelle ? Motus. Même silence en ce qui concerne le chiffrage de ce qui correspondrait à une véritable redistribution de la croissance. Seule la revalorisation du SMIC est chiffrée, pour féliciter le gouvernement d'avoir prévu son aug-

mentation de 3 % pour janvier 2001. Et comble de l'audace, il est même envisagé de mettre en place un mécanisme qui lie l'augmentation du SMIC qui tient compte de la croissance. Mais, à la place d'un système compliqué qui n'est d'ailleurs pas défini et qui, s'il voyait le jour, ne permettrait, au mieux, d'augmenter le SMIC que de façon insignifiante, pourquoi ne pas utiliser comme référence pour le calcul des augmentations du SMIC, mais aussi de l'ensemble des salaires, les profits des grandes entreprises ? On aboutirait alors à des chiffres, bien plus conséquents que les 3 % dont se glorifient le gouvernement et ses acolytes de la gauche plurielle. Rien qu'en s'en tenant aux profits annoncés par les grandes sociétés françaises, cela signifierait, ni plus ni moins, le doublement des salaires, puisque, dans la plupart des cas ces profits ont, en six mois, atteint les niveaux de profit obtenus durant toute l'année passée.

Mais comme deux précautions valent mieux qu'une, François Hollande a tenu à préciser, en aparté, selon *L'Humanité* du 8 novembre « qu'il ne s'agit pas que cette déclaration soit une injonction adressée à Jospin et à son gouvernement », et que son contenu devrait être « entendu par Matignon », il devait s'inscrire « dans un calendrier dont il est maître ». Une manière de rappeler que, de toute façon, cette taupinière qui se qualifie de sommet n'engage en rien le gouvernement. Précision superflue, car on sait que quand Jospin fait des promesses, y compris à ses partenaies, il ne les tient pas.

Jean-Pierre VIAL

## IL FAUT RÉGULARISER LES SANS-PAPIERS !

Tout comme son prédécesseur Jean-Pierre Chevènement, Daniel Vaillant répond par une fin de non-recevoir à tous les sans-papiers qui demandent leur régularisation. Il refuse d'envisager de mettre un terme à cette injustice indigne d'un gouvernement qui se dit de gauche mais qui condamne des dizaines de milliers de sans-papiers à vivre dans la clandestinité, dans la crainte d'une expulsion, dans la misère et la précarité. Cette situation n'est pas acceptable.

Les sans-papiers doivent être régularisés, de façon durable. Ils doivent pouvoir vivre normalement.

Il faut arrêter les expulsions. Il faut fermer les centres de détention.

Il faut abroger les lois Pasqua, Debré et Chevènement.

**La Coordination Nationale des Sans-papiers appelle à une manifestation le 25 novembre à 14 heures, place de la République, à Paris. Lutte Ouvrière s'associe à cet appel.**

## Espagne

# LA GAUCHE UNIE SE DONNE UN NOUVEAU LEADER POUR UNE VIEILLE POLITIQUE

Les 28 et 29 octobre s'est déroulée en Espagne la 6<sup>e</sup> Assemblée fédérale de la Gauche Unie (Izquierda Unida - IU) dont le principal point à l'ordre du jour était l'élection du successeur de Julio Anguita qui, depuis douze ans, assumait la direction de cette coalition et occupait le poste de coordinateur général.

Le déroulement de cette assemblée a été fortement marqué par les récents échecs électoraux de IU, en particulier lors des élections générales de mars dernier où IU, qui avait conclu une sorte de programme commun avec le PSOE, le Parti Socialiste, n'avait remporté que 5,46 % des voix au lieu de 10,54 % aux élections générales de 1996. Un résultat qui avait accentué les divisions internes aussi bien au sein de IU que de sa principale composante, le Parti Communiste Espagnol, en même temps que s'approfondissait le mécontentement de la base de ce parti.

Les participants à cette assemblée avaient à choisir entre trois candidats au poste de coordinateur général. Le premier, Francisco Frutos, actuel secrétaire général du Parti Communiste Espagnol (PCE), numéro un de IU, lors des dernières élections et

artisan du pacte conclu alors avec le PSOE. Le second, Gaspar Llamazares, secrétaire du PC des Asturies, bénéficiait de l'appui de Julio Anguita. Quant au troisième, Angeles Maestro, qui se définit comme la gauche du PCE, et bénéficie de l'appui des militants les plus mécontents de la politique actuelle du PCE, il a mis en avant un projet en disant s'inspirer de « Refondation communiste » en Italie.

Mais derrière ces différences de personnalités ou de langage, ces trois postulants avaient en commun d'avoir fait leur carrière politique au sein du PCE, à l'ombre de Julio Anguita. Les uns et les autres définissent IU comme une coalition « rouge », mais aussi « verte pour ce qu'il a d'écologiste », « violet pour ce qu'il a de féministe », et « blanche parce qu'en faveur de la paix ». Il se veut en effet le représentant d'un vaste mouvement social tourné davantage vers les classes moyennes que vers les travailleurs dans l'optique d'une politique de collaboration de classe avouée.

Les problèmes soumis à la discussion préparatoire à cette assemblée, tout comme les débats qui s'y sont déroulés, ne concernaient d'ailleurs nullement les préoccupations concrètes du monde du travail et des classes populaires. Ils concernaient essentiellement les modalités de l'élection du coordinateur et les alliances tactiques visant, sous prétexte de « rénovation », à changer tel ou tel dirigeant ou responsable.

C'est finalement par une voix de différence avec Frutos, que le Conseil Politique Fédéral a élu comme coordinateur général Gaspar Llamazares, appuyé par Anguita (et aussi par la mouvance Espacio Alternativo, issue de l'ancienne LCR espagnole). C'est la première fois que IU est dirigée par un leader qui n'est pas en même temps secrétaire général du PCE, ce qui contribue à distendre un peu plus les liens entre IU et le courant communiste et s'éloigne un peu plus encore de toute référence à la lutte de classe. Le but est d'apparaître « plus ouverte à la société » selon Gaspar Llamazares qui a mis en avant la nécessité d'intégrer dans IU la « gauche des droits de l'Homme », la gauche fédérale constituée des « indépendants » et des rénovateurs du PCE qui se sont rapprochés ou intégrés au PSOE...

Cette orientation vers une social-démocratisation encore plus ouverte est clairement apparue dans le discours prononcé par Llamazares après son élection au poste de coordinateur général, où il a tendu la main au PSOE pour constituer une alternative de gauche au Parti Populaire. Un nouveau visage pour une politique de plus en plus éloignée des véritables intérêts des travailleurs et qui a déjà conduit au découragement des milliers de militants communistes, de militants de gauche qui aspirent sincèrement à lutter contre le capitalisme.

B.S.

## — La Gauche Unie, un avatar — du PCE

La coalition Izquierda Unida (IU - La Gauche Unie) s'est constituée au milieu des années 1980 sous l'impulsion du Parti Communiste d'Espagne (le PCE) qui en est la colonne vertébrale. A côté du PCE se sont retrouvés d'autres groupes minoritaires : une petite formation social-démocrate, le PSOC, la Gauche Républicaine, Espace Alternatif (issu de l'ancienne LCR espagnole), Candidature unitaire des Travailleurs (un groupe qui défend un nationalisme andalou « de gauche »), des mouvements verts et indépendants ainsi que des petits groupes trotskystes.

Depuis la mort de Franco et pendant toute la période dite de « transition démocratique », la poli-

tique du PCE a visé à constituer une alternative de gauche face au PSOE, en s'inscrivant dans le cadre des institutions bourgeoises et en cherchant à y jouer le rôle classique de la social-démocratie. Cette politique de renoncements vis-à-vis d'une attitude de classe a conduit à un échec retentissant et à un effondrement électoral, à la démoralisation des militants et à des divisions internes. Dans le contexte de la venue au pouvoir du Parti Socialiste, le PSOE, en 1982, la création d'Izquierda Unida était une tentative de la part du PCE destinée à lui permettre de regagner du terrain en tirant profit des déceptions que la politique antiouvrière du PSOE engendrait. Mais

ce fut, à chaque fois, en même temps un pas de plus vers le renoncement à bien des références marquant l'identité communiste du PCE.

En même temps que IU critiquait la politique du PSOE dans le but d'élargir sa sphère d'influence, elle restait dépendante du PSOE, car sans accord avec le Parti Socialiste, l'objectif de devenir un parti de gouvernement était irréalisable. Et l'un des problèmes d'IU a été que, pendant toute cette période, ses dirigeants avaient beau donner des gages de modération pour se faire admettre, le PSOE au pouvoir, pour sa part, n'a jamais estimé avoir besoin de s'encombrer de cette alliance.

# LA BOURGEOISIE AMÉRICAINE SÛRE D'AVOIR UN PRÉSIDENT

ÉTATS

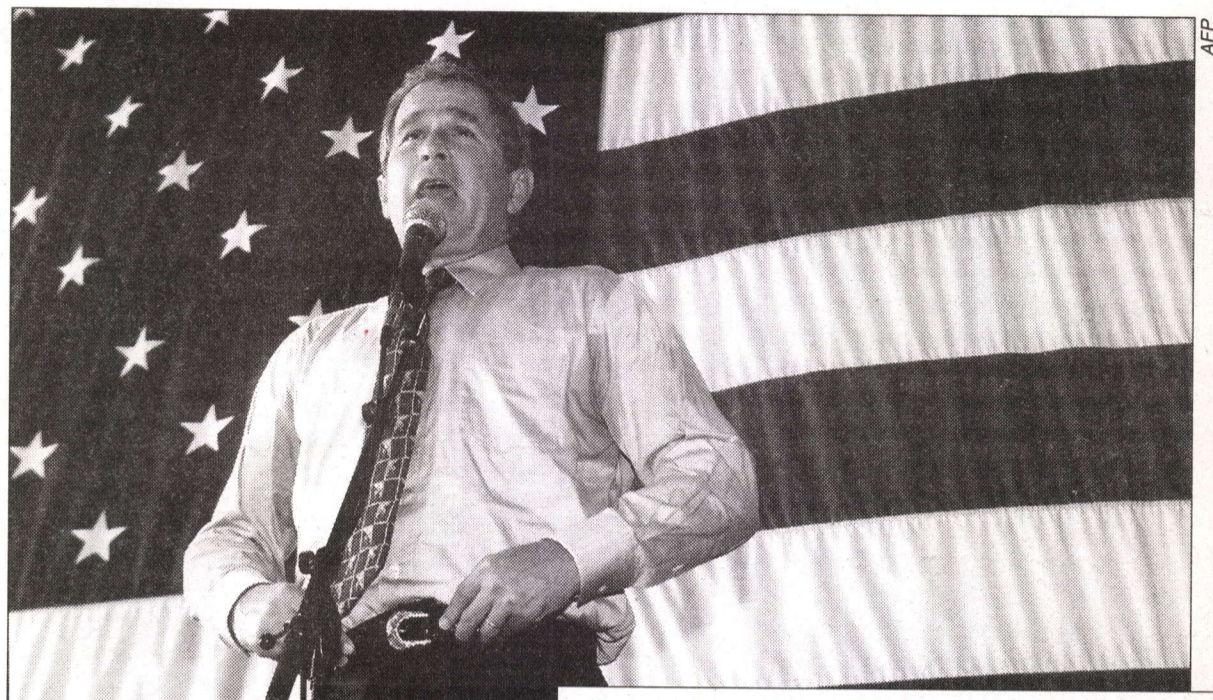
A l'heure où nous écrivons, le nom du prochain président des Etats-Unis n'était pas encore connu. Après une première annonce de la victoire de George W. Bush, le fils du président des Etats-Unis de 1988 à 1992, il a semblé que sa victoire dans l'Etat de Floride était contestable, l'échec ou la réussite dans cet Etat devenant la clé du succès final de l'un ou l'autre des candidats. Du coup, les autorités se sont mises à recompter les votes de Floride. Que ce soit Bush ou Gore qui succède à Bill Clinton, si cela a une grosse importance pour les équipes politiques des uns et des autres, cela n'en a ni pour la bourgeoisie qui sera aussi bien servie par l'un que par l'autre ni pour la classe ouvrière qui ne peut rien espérer de bon de la part de ces hommes-là.

En effet, si Gore l'emporte, on se retrouvera exactement dans la même configuration que précédemment, avec un Congrès et un Sénat républicain, déboutant les propositions d'un président démocrate quand elles ne lui conviennent pas. Si c'est Bush, la victoire du camp républicain sera intégrale. Et Bush, qui avait fait campagne en se présentant comme un « conservateur de compassion » (il craignait de se retrouver face à un Congrès démocrate), n'aurait alors aucun mal à remplacer cette « compassion » feinte par l'arrogance ouverte d'une droite conservatrice. Le camp démocrate n'aurait plus qu'à se consoler avec l'élection d'Hillary Clinton, première femme élue à un poste de sénateur, celui de l'Etat de New York.

Cette année, il y avait eu un petit changement dans la campagne électorale pour la présidence. A côté des deux grands partis traditionnels de la bourgeoisie américaine, qui n'ont jamais dépensé autant d'argent

que pour cette campagne, avaient émergé deux autres candidats, Ralph Nader du Parti Vert et Pat Buchanan du Reform Party. L'un comme l'autre entendaient peser sur la campagne, le premier sur les Démocrates, le second sur les Républicains. Ils visaient à obtenir 5 % des voix, ce qui leur permettrait ensuite de bénéficier de subsides fédéraux, aidant à financer leur parti. Nous ne savons pas encore s'ils ont gagné ce pari. Mais, si c'est Bush qui finalement l'emporte en Floride, cela confirmera que les voix de Nader ont manqué à Gore.

Si l'impact de la campagne de Buchanan sur Bush semblait faible, Al Gore, lui, avait dû réagir aux critiques de Nader et a infléchi le ton de son discours en dénonçant, le temps d'une campagne, le « Big Business », ou du moins certaines grandes entreprises, les compagnies pétrolières (qui ont longtemps fourni ses revenus à son adversaire Bush), les grandes entreprises pharmaceutiques, les assureurs, les fabri-



Bush paradant devant la bannière étoilée... Et Gore en cal

cants de cigarettes et les entreprises les plus polluantes.

Gore a fait semblant d'apparaître comme le porte-parole de ceux qui étaient laissés sur la touche par la reprise économique de ces huit dernières années. La comédie est d'autant plus choquante qu'au cours des huit années de présidence Clinton, si l'économie américaine est sortie, pour un temps, de la récession, les travailleurs ont eu beaucoup moins de sujets de satisfaction que les grandes entreprises, les grandes fortunes, les gros salaires ou les spéculateurs de Wall Street, grands gagnants de cette période.

Actuellement, les 5 % d'Américains les plus riches concentrent entre leurs mains une fois et demie la richesse de tous

les autres, tandis qu'il existe deux millions d'adultes et 1,35 million d'enfants, sûrs de connaître au moins une période de leur vie sans abri.

C'est que l'explosion de profits des grandes entreprises a été payée au prix fort par les classes laborieuses, au point qu'elles se retrouvent aujourd'hui ramenées en arrière, au niveau de vie de 1973. Si les travailleurs avaient vu leurs revenus augmenter ne serait-ce qu'au rythme des dirigeants d'entreprise, leur salaire annuel aurait bondi de 25 000 dollars à 138 500 dollars (soit l'équivalent de 1 100 000 francs). Depuis 1960, l'ouvrier américain reste le plus productif du monde. Pour gagner sa vie, il doit tra-

vailer en moyenne près de 2 000 heures par an, 80 heures de plus que l'ouvrier japonais, 300 heures de plus que l'ouvrier français et 400 heures de plus que l'allemand et quatorze semaines de plus que les travailleurs norvégiens !

Malgré la différence de tonalité de leur campagne, les deux candidats représentaient les intérêts des possédants. Il n'y avait aucun doute pour Bush. A propos de Gore, le *Wall Street Journal* citait un patron américain expliquant : « Nous comprenons qu'une certaine rhétorique soit inévitable dans une campagne politique ». Pour les plus obtus, Gore avait choisi comme vice-président, Joseph

## Un système électoral sur mesure po

**Cette élection, comme les précédentes, a été dominée par les candidats des partis jumeaux que sont le Parti Démocrate et le Parti Républicain, qui défendent tous deux la domination de la bourgeoisie.**

A la base de ce système, il y a bien sûr le pouvoir de l'argent. Lors des primaires des deux partis, on voit souvent se présenter des hommes connus notamment pour leurs moyens financiers. Les

primaires permettent en outre aux appareils de ces partis de sélectionner et de se mettre d'accord sur le candidat à la Maison-Blanche, et évidemment cela constitue un filtre sur lequel les électeurs n'ont rien à dire. Une fois ce choix réalisé, Démocrates et Républicains sont en concurrence moins au niveau des idées et du programme, que dans la collecte des centaines de millions de dollars nécessaires à la campagne. Les itinéraires des réunions publiques ou privées des candidats sont d'ailleurs autant le résultat de nécessités politiques (aller battre le rappel de ses propres

électeurs tentés de changer de camp, ou aller porter la bonne parole dans un Etat censé être acquis à son adversaire) que parce qu'on sait que telle réunion publique permettra d'engranger l'argent de riches donateurs.

L'argent n'est pas le seul obstacle pour ceux qui souhaiteraient contester l'hégémonie des deux partis bourgeois. Démocrates et Républicains sont proposés au suffrage des électeurs dans l'ensemble des Etats de l'Union, après des élections primaires qui désignent un candidat par parti. Les autres candidats potentiels doivent réunir des signatures d'électeurs

pour être candidats (30 000 dans l'Etat de New York). Le nombre de signatures varie d'un Etat à l'autre. Elles doivent provenir des différentes régions d'un même Etat, dans des proportions variables d'un Etat l'autre, car si l'élection est nationale, les règles de désignation des candidats sont fixées par chaque Etat. Enfin, les signatures sont avalisées par une commission électorale qui décide, après avoir vérifié 2, 3 ou 5 % des signatures (elle n'a pas le temps d'en faire plus), d'autoriser ou non la candidature.

Cette année, malgré ces obstacles, cinq candidats ont réussi à

se présenter dans 40 à 50 Etats : Ralph Nader (un Vert), deux dissidents droitiers des deux grands partis (Pat Buchanan ou Harry Browne), deux candidats de partis d'extrême droite. Quatre autres candidats étaient présents dans sept Etats au moins. Le SWP, qui fut longtemps le principal parti trotskyste des Etats-Unis, présentait James Harris dans 14 Etats (contre 11 lors de l'élection de 1996, où il avait obtenu 8 500 voix, 0,01 % des voix). Le Parti Communiste ne se présentait pas, préférant soutenir le Parti Démocrate au nom du « moindre mal ».



S-UNIS

# À SA BOTTE



...t de vétéran militaire, c'est bonnet blanc et blanc bonnet.

Lieberman, sénateur ultra-conservateur apprécié des milieux d'affaires.

Sur les sujets préoccupant les travailleurs, l'avenir des retraites par exemple, là aussi, il y avait accord entre eux sur le fond, même si leurs propositions présentaient des variantes. Bush et Gore étaient d'accord pour entraîner ce qui reste du système général de minimum vieillesse, arraché à Roosevelt dans les années trente, vers un système de retraite par capitalisation boursière, par des chemins différents. Aucun d'entre eux ne parlait de revenir en arrière sur les précédentes attaques contre la retraite, qui ont fait que ces maigres pensions progressent plus lentement que l'in-

flation et laissent la majorité des retraités dans la pauvreté.

Au cours des huit dernières années, la présidence démocrate a poursuivi les attaques contre la classe ouvrière commencées par les douze années antérieures de présidence républicaine. C'est en menant une offensive constante contre la classe ouvrière, les pauvres, les retraités que la bourgeoisie et l'Etat américain, qui ne cesse d'aider les entreprises, notamment avec des cadeaux fiscaux, ont permis aux profits des entreprises de s'envoler tandis que les travailleurs voyaient leur pouvoir d'achat baisser, des emplois bien payés remplacés par des petits boulots mal payés, la protection sociale

rognée voire supprimée, notamment pour les nouveaux embauchés. Ainsi, quelque 44 millions d'Américains n'ont aucune assurance-maladie, ils étaient 36 millions il y a huit ans.

Ces élections présidentielles n'offraient de toute façon aucun moyen d'inverser cette tendance, car quel qu'en soit l' élu, il mènera la politique des grands actionnaires. La classe ouvrière américaine, qui a su montrer dans le passé sa combativité, doit ne compter que sur ses luttes pour changer son sort, et pour ne pas continuer à payer l'enrichissement provoquant des plus riches.

Jacques FONTENOY

## pour les grands partis

L'élection présidentielle se déroule en deux étapes. Le 7 novembre, tous les quatre ans, les électeurs votent en fait pour une liste de grands électeurs qui éliront le président, dans un deuxième temps, en décembre prochain. Le parti qui obtient la majorité dans un Etat est sûr de disposer de tous les mandats de grands électeurs. Mais étant donné que le nombre de grands électeurs varie d'un Etat l'autre (de 3 à 54), il n'est pas exclu qu'un candidat qui a obtenu la majorité des votes à l'échelle nationale ne dispose pas de la majorité des grands électeurs (cela s'est déjà présenté

plusieurs fois).

Les électeurs votent aussi, en même temps, selon les Etats, pour élire des sénateurs (élus pour six ans, renouvelés par tiers tous les deux ans), des députés du Congrès (élus tous les deux ans). Dans certains Etats, ils élisent aussi le gouverneur, le lieutenant-gouverneur, un procureur fédéral, un contrôleur financier, des juges, un maire, des conseillers municipaux, un sherif. Dans certains Etats, il y avait aussi, au même moment, des référendums sur différents sujets. Ainsi, en Alabama, Etat où une bonne fraction de la population est ouvertement racis-

te, les électeurs devaient se prononcer sur l'abolition ou non d'une loi qui interdit les mariages mixtes entre Noirs et Blancs.

Les règles de ces différentes élections sont en gros les mêmes (signatures, etc.) et les deux grands partis et leurs bailleurs de fonds dominent également la scène. On estime qu'il faut trois millions de dollars pour être élu sénateur et 600 000 dollars pour un député.

On comprend le désintérêt des électeurs pour un cirque électoral entièrement aux mains des nantis.

Sylvain ROCHE

# LE VERT NADER

Ralph Nader, le candidat du Parti Vert des Etats-Unis, est connu depuis longtemps comme défenseur des droits des consommateurs (il militait, il y a 35 ans, pour imposer la ceinture de sécurité automobile contre l'opposition des constructeurs automobiles). Il s'était déjà présenté il y a quatre ans mais sans vraiment faire campagne (présent dans 21 Etats, il avait alors réuni 1 % des voix).

Cette année, il a fait une vraie campagne. Il a réussi à mobiliser une partie du milieu étudiant, quelque 25 000 étudiants sur 850 campus, les faisant s'inscrire sur les listes électorales, trouver les signatures nécessaires (notamment grâce à Internet) pour pouvoir être présent au bout du compte dans 43 Etats, recevant ainsi l'aide d'une partie du milieu qui s'était mobilisé contre l'OMC à Seattle, notamment. Il a reçu le soutien de différents groupes trotskystes ou d'extrême gauche et de militants syndicalistes, qui veulent croire que sa campagne fera avancer la cause d'un parti ouvrier aux Etats-Unis.

Il a tenu de nombreux meetings pour protester contre le fait

qu'il était exclu des débats télévisés. Il a souvent réussi à réunir plus de monde à ses réunions publiques que les deux « grands » candidats. Il a réuni onze grands meetings de 5 000 (Austin, Texas) à 16 000 personnes (New York).

Il paraît avoir aussi bénéficié des déclarations publiques d'une partie des appareils syndicaux de prendre des distances vis-à-vis de l'appareil démocrate à cause d'accords commerciaux avec la Chine que les syndicats désapprouvent au nom du « *Productions américain* ». Il endosse d'ailleurs leurs vues protectionnistes, ce qui l'amène à défendre des opinions réactionnaires sur l'immigration ou contre l'Alena (le marché commun Canada-USA-Mexique). Pour lui, les bas salaires, c'est la faute de l'immigration, pas du patronat.

Sur le fond, Nader réduit son action à faire que les citoyens pèsent le plus possible sur la société, en utilisant surtout les ressources juridiques existantes (il est avocat de profession). Pour lui, lorsque les consommateurs s'expriment, tout le monde y trouve son profit, y compris les grandes entreprises. Politiquement, il entendait être l'aiguillon qui ramènera le Parti Démocrate à se comporter comme un parti du progrès. Autant demander du lait à un éléphant.

J.F.

## La prochaine réunion du Cercle Léon Trotsky

aura pour thème :

**ÉTATS-UNIS :  
QUELLE « REPRISE »  
ÉCONOMIQUE ?**

**L'ENVERS DU DÉCOR**

**Vendredi 10 novembre  
à 20 h 30**

Salle de la Mutualité  
24, rue Saint-Victor (5<sup>e</sup>)  
Métro Maubert Mutualité

Participation aux frais : 20 F

Belgique

# FIN DE LA GRÈVE DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN WALLONS

Lundi 30 octobre, après cinq semaines de grève, le personnel des TEC (Transports en commun wallons, trams et bus) a repris le travail. Cette reprise a été décidée par les assemblées générales de Liège et de Charleroi.

Personne, parmi les grévistes, n'est satisfait de l'augmentation obtenue : 4,23 F de l'heure, étalés sur deux ans, pour un salaire horaire de 65 F, soit 6,5%. On est loin des 10 000 F belges (1 600 F français) réclamés, vu que les salaires n'ont pas été augmentés de manière significative depuis dix-huit ans. L'augmentation proposée est à peine supérieure à l'inflation officielle, si elle se maintient au niveau actuel, et correspond tout juste à ce que le patronat belge envisage d'accepter lors des négociations salariales qui vont s'ouvrir. En plus, une partie de ces 4,23 F avait déjà été acquise en forme de prime annuelle renouvelable chaque année.

Quatre jours plus tôt, les assemblées de grévistes avaient rejeté cette même proposition de la direction. Mais les cinq semaines de grève ont pesé pour la reprise, surtout du fait de l'isolement du mouvement, et aussi les échéances financières, malgré les indemnités syndicales (de 100 à 200 F par jour selon les syndicats).

A Charleroi, les syndicalistes ont quand même dû recourir au vote à bulletin secret, et faire participer au vote les non-grévistes, pour obtenir une mince majorité de 52,4% pour la reprise du travail.

La direction des TEC et le gouvernement wallon étaient déterminés à ne rien céder, sachant que l'exemple des

chauffeurs des TEC risquait de faire tache d'huile.

De l'autre côté, essayer d'entraîner d'autres travailleurs dans la grève était pour les grévistes le seul moyen d'inquiéter les responsables politiques et de les amener à reculer. Mais tous les contacts avec les autres entreprises sont passés par les délégations syndicales. Certains militants, favorables à l'extension du mouvement, sont restés soumis à la pression des appareils syndicaux, qui, eux, étaient déterminés à protéger la politique de leurs amis au gouvernement. La proposition d'aller tous ensemble à Anvers pour tenter de convaincre les camarades de De Lijn de se joindre au mouvement a été faite plusieurs fois en assemblée par des grévistes, elle avait été acceptée par l'assemblée, mais elle n'a jamais été mise en pratique par les syndicalistes qui gardaient la direction de la grève.

Un délégué syndicaliste FGFB flamand de De Lijn, l'équivalent des TEC en Flandre, venu deux fois aux assemblées de Charleroi, a été menacé de licenciement et n'a pas été soutenu par la direction de son syndicat.

Ce mouvement montre une fois de plus l'importance d'une direction ouvrière qui ne soit pas soumise à des appareils syndicaux, car ces appareils défendent leurs intérêts, qui sont en opposition avec ceux des travailleurs en lutte.

## Nord - Pas-de-Calais



Dockers à Dunkerque

# LE CONSEIL RÉGIONAL SUBVENTIONNE LA PRÉCARITÉ

**A en croire les prévisions du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, l'emploi stable sur le port de Dunkerque ne devrait pas s'améliorer durant les années 2001-2005. Dans les entreprises de manutention, il y aurait 246 départs en retraite en application du « dispositif amiante ». En contrepartie, les patrons ne promettent que 210 embauches, qu'ils tiendront ou qu'ils ne tiendront pas... Cela fait un déficit de 36 emplois en CDI.**

181 travailleurs intérimaires permanents seront recrutés par Adecco et Manpower, qui subiront tous les aléas du travail intérimaire. Ces riches entreprises d'intérim ne paieront qu'une petite partie de la formation de ces travailleurs, qui sera assurée durant cinq ans pour l'essentiel par la Région Nord-Pas-de-Calais qui y consacra 3 millions de francs.

Les représentants de l'extrême droite, de la droite et de la gauche plurielle de la Commission permanente du lundi 6 novembre ont entériné ces subventions, pas les deux élus de Lutte Ouvrière, qui ont voté contre. La vice-présidente de la Commission permanente, élue du PCF, a justifié l'intérim pour ces entreprises, car elles ont « une charge de travail fluctuante », et les subventions à la location d'engins de manutention pour la formation, car « aucune de ces entreprises n'aurait les moyens d'acheter ces matériels très

chers ». Pour Michel Delebarre, président socialiste du Conseil régional, « on n'avait pas le droit de critiquer ces décisions », car ces mesures allaient « créer enfin un vrai métier de docker », avec des salariés qui « sauront parler anglais, comme c'est devenu nécessaire », « et bientôt les ports de Calais et Boulogne en feront de même ».

Lorsqu'en juin 1992, le gouvernement PS a changé les conditions d'emploi des dockers, il prétendait, d'après le rapporteur de la loi à l'Assemblée nationale, « donner une garantie d'emploi aux ouvriers dockers » et éviter « d'ouvrir la porte à la précarisation du métier, à l'apparition du travail intérimaire ».

En réalité, il s'agissait avant tout de supprimer près de la moitié des emplois de dockers à Dunkerque, comme dans les autres ports. A partir de 1996, le travail intérimaire a atteint 20% de l'effectif permanent. Actuellement, il y a 120 travailleurs en intérim pour 530 en CDI à Dunkerque. Ce recours permanent à l'intérim est en quelque sorte officialisé par l'Exécutif PS-PC-Verts de la Région Nord-Pas-de-Calais et approuvé par la droite et l'extrême droite !

Or les cinq entreprises de manutention du port de Dunkerque sont pour la plupart des filiales d'entreprises d'État ou à participation d'État agissant comme des sociétés privées, et sont très prospères.

Feron Terminal (manutention des aciers du groupe Sollac) est une filiale de la SNCF qui a réalisé un chiffre

d'affaires l'an passé d'un milliard de francs.

NFTI (conteneurs au port ouest), une « entreprise intégrée » résultant de l'association du Port Autonome de Dunkerque et de la Société nationale des chemins de fer belges, est en pleine expansion : 80 000 conteneurs en 1998, 108 000 en 1999, de 150 000 à 160 000 escomptés cette année.

Seabulk (vrac charbon) est, elle, une association entre le Port Autonome et Sea Invest, le premier manutentionnaire de l'Europe de l'Ouest dont le propriétaire possède la 62<sup>e</sup> fortune de Belgique. Dunkerque est ainsi au premier rang dans l'ouverture au privé des ports gérés par un organisme d'État que le gouvernement de la gauche plurielle a rendue possible par deux décrets pris le 9 septembre 1999.

La Cogema (tubes, sucre) a déclaré des pertes depuis trois ans, mais elle appartient à Bolloré, un regroupement de plusieurs dizaines de sociétés qui, en gagnant 4 milliards de francs à la Bourse en 1998-1999, a porté son « trésor de guerre » à 7 milliards.

Enfin Barra SNM (cuivre, céréales) est une association de diverses entreprises dont le journal *Le Marin* (14/04/00) dit : « Succès et espoirs pour Barra SNM. Les débuts sont satisfaisants. [...] Pour la seconde année consécutive, l'entreprise accroît son activité et enregistre un résultat légèrement bénéficiaire ».

Ces entreprises de manutention ont donc tous les moyens de créer des emplois stables et de payer des salaires convenables. Mais leur priorité, c'est la rentabilité financière.

Intérim

# L'EUROPE DE LA FLEXIBILITÉ



Emploi-jeune. L'une des formes de la précarité institutionnalisée.

Le patronat a toujours plus recours à l'intérim, quand il a besoin d'embaucher.

Comme tous les salariés en contrat précaire, les travailleurs en intérim sont une main-d'œuvre sur laquelle le patronat peut exercer davantage de pressions (cadences, heures supplémentaires) et qui a l'avantage de permettre un ajustement au plus près du nombre de salariés nécessaires en fonction des aléas de la production.

En France, l'intérim a augmenté de 20% l'an dernier entre novembre 1998 et novembre 1999, après avoir augmenté de 32,7% l'année précédente. Mais en fait il augmente partout en Europe, où on comptabilise 2,2 millions d'intérimaires.

Les législations varient d'un pays à l'autre, limitant plus ou moins la durée des contrats ou le nombre des renouvellements. En Grande-Bretagne par exemple, il n'y a aucune restriction : le recours à l'intérim peut se faire dans n'importe quelle branche (il représente 10% des emplois dans les secteurs de l'éducation ou de la santé notamment), pour n'im-

porte quelle durée de contrat et peut être renouvelé autant de fois que nécessaire ! Il est vrai que les gouvernements britanniques successifs se sont faits les champions de la déréglementation : le CDI (contrat à durée indéterminée) est très facile à rompre à tout moment par le patronat et, du coup, l'intérim n'y représente au total que 1,7% des salariés, et CDD plus intérim représentent 7% des emplois, contre 13,1% en France ou 11,7% en Allemagne.

En Espagne, l'intérim n'est légal que depuis 1994 et en Grèce seulement depuis 1999. En Italie aussi, il n'a été introduit que récemment. Mais partout, à l'instar des pays du Nord où très peu de restrictions existent quant au recours à l'emploi d'intérimaires, les législations tendent à s'assouplir pour satisfaire la demande des entreprises de plus de flexibilité, au point que les partenaires sociaux européens ont ouvert cet été des négociations pour encadrer cette activité.

Dans la réalité, même quand une législation existe, comme en

France, pour limiter la durée des contrats ou le nombre des renouvellements, il est très facile pour le patronat de respecter une interruption légale pour reprendre des intérimaires dès que possible, sans avoir à les embaucher en contrat définitif. C'est ainsi qu'on voit des salariés, ex-CDI licenciés d'une entreprise, y revenir régulièrement en tant qu'intérimaires, travaillant pratiquement à leurs anciennes places !

En moyenne dans l'ensemble de l'Union européenne, le travail précaire représente 18% des salariés et 53% des embauches sont faites dans le cadre d'un CDD ou d'un contrat d'intérim.

En France, depuis dix ans, les embauches en contrats précaires sont toujours les plus nombreuses, surtout dans l'industrie, qui emploie 52,2% d'intérimaires ! Car ce sont les emplois ouvriers qui représentent les trois quarts des emplois en intérim.

Ayant souvent moins de pratique sur les tâches qu'ils sont amenés à accomplir que les travailleurs permanents, les intéri-

maires sont plus nombreux à être victimes des accidents du travail et ils n'ont souvent pas droit à la formation. L'intérim n'est pas un choix pour eux, en général : les deux tiers des intérimaires interrogés en Europe disent travailler en intérim faute de pouvoir trouver un emploi stable.

Quant aux patrons, interrogés également, ils reconnaissent que, si 27% des intérimaires compensent les absences du personnel régulier, 21% correspondent à des besoins de personnels pour des « pointes de production », 23% pour faire face aux fluctuations saisonnières et 10% comme « réserve d'emplois flexibles pouvant être réduite sans affecter le nombre des travailleurs permanents ».

Une enquête du journal économique *La Tribune* du 27 octobre confirme que 15% des intérimaires en Europe occupent en fait des postes réguliers et permanents, tout en subissant des conditions de travail plus dégradées.

Ce sont autant de données chiffrées qui confirment ce que les travailleurs voient tous les jours autour d'eux : un accroissement de la précarité, une dégradation des conditions de travail permise par le chantage au chômage qu'exerce un patronat assoiffé de profits, avec la complicité des gouvernements de toute l'Europe, quelles que soient leurs couleurs politiques.

Claire LACOMBE

35 heures

## FABIUS S'APITOIE SUR LES PME MAIS N'OUBLIE PAS LE GRAND PATRONAT

Dans une interview au quotidien *Le Parisien* à propos de l'application des 35 heures aux entreprises de 20 salariés ou moins, prévue à partir du 1er janvier 2002, Fabius a réaffirmé sa compréhension à l'égard des petits patrons, déclarant : « Des lois ont été votées, on ne les annulera pas, mais, nous devons certainement traiter les situations diverses avec souplesse ». A plusieurs reprises, il avait déjà laissé entendre qu'il faudrait assouplir la loi Aubry sur la réduction du temps de travail pour les petites et moyennes entreprises (PME) qui connaissent des difficultés d'embauche.

Fabius fait preuve d'une remarquable souplesse. Car quand des patrons se plaignent de ne pas trouver à recruter des salariés à leur convenance, cela traduit surtout leur volonté de ne pas embaucher autrement qu'avec de bas salaires et dans des conditions précaires.

Les lois Aubry, on l'a vu

et revu, ont, sous le couvert d'une diminution du temps de travail à 35 heures, apporté sur un plateau à l'ensemble du patronat une plus grande flexibilité des horaires, l'annualisation du temps de travail, avec en prime une limitation, voire un blocage des salaires, le tout abondamment arrosé de subventions destinées aux patrons.

Cerise sur le gâteau, la deuxième loi Aubry, votée en janvier dernier, ouvre la possibilité de dérogations à des entreprises de toutes tailles, en prévoyant qu'« une durée équivalente à la durée légale peut être instituée

dans les professions et pour des emplois déterminés comportant des périodes d'inaction ». En clair, cela signifie que les horaires pourront dépasser largement les 35 heures. Déjà, un décret concernant les routiers paru fin janvier prévoit une « durée de service » de 37 heures (ou 160 heures par mois) et même de 39 heures (ou 169 heures par mois) pour ceux qui effectuent de longues distances. Il ne s'agit là que de la durée légale du travail pour le calcul des heures supplémentaires, ou éventuellement du nombre de repos compensateurs. Quant à la durée maximale du travail, elle

est bien supérieure à celle fixée par la loi, fixée pourtant à 44 heures par semaine ou 1 600 heures dans l'année.

Si, dans certains cas, cela peut aboutir pour les routiers à une amélioration par rapport à la situation antérieure, l'injustice n'est pas supprimée, et les conséquences sociales catastrophiques d'une durée de conduite excessive des routiers demeurent. Pour les hôtels, les restaurants et les cafés, un système d'heures d'équivalence a permis jusqu'à présent au patronat d'affirmer que 43 heures de service égalent 39 heures de travail. Le gouver-

nement ne compte nullement mettre fin à ce genre de tour de passe-passe légal : un décret en préparation, prétendument sur les 35 heures, devrait se traduire par un horaire supérieur.

Comme pour les routiers, le gouvernement justifie sa politique par son souci de la défense des petites entreprises. Mais, au-delà de certains cas, cela servira surtout à accroître les profits des grands sociétés, déjà largement bénéficiaires. Ainsi dans l'hôtellerie, c'est le groupe Accor (hôtels Ibis, Sofitel, Mercure, Novotel, Formule 1, des casinos), troisième à l'échelle mondiale, qui mène la danse. Selon le journal *Le Monde*, il a réduit le temps de travail de 43 heures à 39 heures et, dans les négociations avec les syndicats, ne veut pas descendre en dessous. Et d'après le même journal, le gouvernement serait prêt à accepter que dans l'hôtellerie 39 égale 35. Même l'arithmétique élémentaire doit se plier aux exigences du grand patronat.

Jean SANDAY

## Emplois-jeunes

# QUE L'ÉTAT MONTRE L'EXEMPLE ET EMBAUCHE!

Le plan « nouveaux services emplois-jeunes » (NSEJ), instauré par le gouvernement Jospin, doit arriver à terme en 2002. Mis en place en 1997, ce dispositif alliant emploi et formation, dans le cadre d'un contrat d'une durée de cinq ans, devait mettre le pied à l'étrier aux jeunes chômeurs, les sortir de la précarité et, en définitive, les aider à trouver un emploi stable. C'est loin d'être le cas.

A l'époque, Martine Aubry, alors ministre de l'Emploi, claironnait qu'elle allait en finir une fois pour toutes avec la précarité qui touchait la jeunesse. Trois ans plus tard, on voit le résultat. Des jeunes embauchés ? 276 000 auraient été embauchés pour l'essentiel par l'Etat, les associations et les collectivités locales. Dans le privé ? Rien. On est donc loin des 700 000 emplois-jeunes promis, soit 350 000 dans le public et autant dans le privé.

Ces jeunes embauchés en « emplois-jeunes » ne savent toujours pas ce qu'ils vont devenir d'ici deux ans au terme de leur contrat. Si quelques milliers d'entre eux ont réussi à trouver un emploi, d'autres n'ont aucune perspective et crai-

gnent de se retrouver sur le pavé ; d'autant que rien jusqu'à présent n'a été fait pour valider leurs acquis professionnels. Ils s'inquiètent à juste titre de leur avenir et se sentent floués par le double langage du gouvernement, qui affirme vouloir les aider d'un côté, et leur met des bâtons dans les roues de l'autre. Car il faut savoir que la formation prévue dans leur contrat n'a, bien souvent, pas été réalisée, et nombre de ces jeunes ont dû se battre pour la faire accepter par leur employeur (la plupart du temps la Fonction publique) ; sans oublier les difficultés qu'il y avait (et qu'il y a toujours) à suivre une formation sérieuse en travaillant toute la semaine. Leurs tâches relèvent d'emplois nécessaires, comme les aides-éducateurs de

l'Education nationale qui font office de surveillants pour un nombre d'heures plus élevé et un salaire plus bas. Des emplois sous-payés, précaires. Mais qui correspondent à un réel manque.

Que propose le gouvernement aux attentes légitimes des centaines de milliers de personnes en « emplois-jeunes » ? De nouvelles promesses ? Les emplois-jeunes ne demandent cependant qu'un travail qui soit stable et leur permette d'obtenir un salaire décent. Par la voix de Guigou, désormais ministre de l'Emploi, le gouvernement a annoncé qu'il chercherait à « pérenniser » ces emplois sur la base d'un « critère de solvabilité ». Ce qui, traduit en clair, signifie que ceux qui ont un emploi rentable se verront, peut-être, proposer une embauche en CDI. Et les dizaines de milliers d'autres, qui font œuvre utile dans les associations, dans l'Education nationale, etc. ? Que leur proposent Jospin-Guigou ? Le gouvernement étudie une « porte de sortie », paraît-il ! Vers l'ANPE d'où ils viennent, ou vers un emploi réel ? Mais il n'y a pas de budget pour cela.



Les années passent et l'essai n'est toujours pas transformé...

Aujourd'hui, le gouvernement est pris à son propre piège. Il s'apprête à présenter de nouvelles mesures qui ne sont que du rafistolage. Il aurait été bien plus simple de créer de réels emplois titulaires dès le départ : des emplois qui faisaient et font toujours défaut dans le secteur public, de la Santé aux Transports en passant par l'Education nationale. Pour ne prendre que ce dernier exemple, les emplois-jeunes ont montré leur nécessité depuis trois ans. Car le manque de personnel est criant à tous les niveaux. Le ministère de l'Education nationale ne souhaite en embaucher qu'une partie (15 000 avec concours, sur les 75 000 actuels).

Dans les écoles, les collèges, les lycées, notamment en zone d'éducation prioritaire (ZEP), personne n'envisage sereine-

ment leur départ, tant la situation risque de devenir intenable pour tous ceux qui continuent de travailler dans des conditions difficiles. Alors, qu'attend le gouvernement pour titulariser tous les aides-éducateurs, tout de suite et sans conditions de concours, comme surveillants, bibliothécaires, ouvriers, voire professeurs, en leur donnant la formation adéquate et un salaire conséquent ? Qu'attend-il pour transformer tous les postes précaires d'emplois-jeunes en postes durables ? Le financement de tels emplois ne devrait pas être un problème. Les dizaines de milliards de subventions et de cadeaux divers et variés accordés chaque année au patronat par le gouvernement y suffiraient largement.

René CYRILLE

## IUFM

# RENTREE « ZÉRO MOYEN »

Mercredi 18 octobre, nous étions environ un millier à manifester sous les fenêtres du ministère de l'Education nationale. Professeurs, maîtres-formateurs, professeurs des écoles stagiaires et étudiants des IUFM (Instituts universitaires de formation des maîtres) de l'académie de Créteil étaient venus à l'appel des syndicats pour protester contre la dégradation croissante de leurs conditions de travail et de formation.

En effet, contrairement aux discours officiels sur le bon déroulement de la rentrée et la volonté affichée de placer les élèves « au centre du système éducatif », nombreux sont les enseignants et futurs enseignants qui s'inquiètent.

Ainsi, depuis plusieurs semaines, le personnel de l'ex-IUFM de Livry se retrouve dans la nature, faute de locaux pour l'accueillir. Cette situation n'est pas récente : en mars 2000, la décision de fermer cet IUFM pour cause de vétusté avait contraint les professeurs sta-

giaires à achever leur formation... chez eux. La direction départementale avait alors assuré que la situation serait rétablie pour la rentrée de septembre. Au lieu de cela, des experts en tout genre, après s'être penchés plusieurs mois sur le dossier, ont décidé que la rentrée pourrait avoir lieu dans des sites dispersés (Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, etc.) totalisant 2 500 m<sup>2</sup> alors que Livry en comptait 11 000... Le compte n'y est pas. D'autant plus qu'il s'agit de locaux commerciaux peu adaptés. Face à la colère et à la mobilisation quotidienne des personnels concernés, c'est le silence radio. La direction était partie en

« voyage d'étude » à Barcelone ! Pour trouver des locaux ?

Ceux de Livry ont donc tenu à informer leurs collègues de Bonneuil-sur-Marne, où ils ont réuni une AG de plus de 500 personnes le 10 octobre. A cette occasion, nous nous sommes rendus compte que le manque de moyens se faisait aussi sentir à Bonneuil. En un an, le nombre de professeurs des écoles stagiaires est passé de 250 à 510 sans qu'aucun poste de professeur ni de formateur n'ait été créé. Les syndicats ont chiffré à 12 millions de francs le nombre d'heures supplémentaires effectuées pour combler les postes manquants (environ 100 sur Bonneuil).

Les conséquences de ces économies sont telles que les stagiaires sont passés de 28 à 32 par classe, et les étudiants préparant le concours à 38 par classe. Par ailleurs, 60 maîtres-formateurs doivent se répartir 510 stagiaires à visiter dans les écoles. Ce qui est impossible. Certains futurs enseignants craignent d'ailleurs de ne pas être titularisés à la fin de

cette année, faute d'avoir pu être évalués lors de leurs stages.

Quant à l'IUFM de Melun, si les difficultés semblent moindres, certains ont tenu à marquer leur solidarité en se joignant à la manifestation du 18 octobre.

Le sentiment général est qu'une fois de plus ce sont les mêmes qui subissent les effets de la politique d'austérité du gouvernement. En effet, l'académie de Créteil regroupant la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et la Seine-et-Marne, ce manque de moyens vient s'ajouter à des conditions de vie locale déjà dégradées. Nous travaillons souvent dans des quartiers difficiles, touchés par le chômage, les problèmes de logements, etc. Si à ces problèmes sociaux on ajoute des classes surchargées, cela rend le suivi des élèves en difficulté quasi impossible.

A l'issue de la manifestation du 18, durant laquelle une délégation a été reçue, l'intersyndicale a appelé à une nouvelle AG le 25 octobre à Bonneuil. Au cours

de cette AG nous avons appris que le ministère se déchargeait des problèmes de postes sur le rectorat d'académie. Cela signifie que, dans l'éventualité où le rectorat se décide à satisfaire nos revendications, ce serait au détriment d'autres établissements que l'on priverait de leurs personnels.

Par ailleurs, on a l'impression que les syndicats cherchent à noyer nos revendications dans des compromis douteux : ainsi, de 100, le nombre de postes exigés est passé à 30, sous prétexte de réalisme ! Mais ce qui n'est pas réaliste, c'est de croire que l'on peut continuer à laisser se dégrader une situation déjà inacceptable.

Après les vacances de la Toussaint, sont prévues une journée de grève académique le 9 novembre et une journée de blocage de l'IUFM de Bonneuil le 20 novembre. Espérons que la colère et la détermination des enseignants actuels et futurs se fassent entendre afin d'obtenir les moyens humains et matériels indispensables.

## LES RICHES TOUJOURS PLUS RICHES

Les riches sont toujours plus riches. Ce n'est pas très nouveau. Mais cela se confirme. Au hit-parade des fortunes professionnelles françaises nous retrouvons toujours les mêmes, même si il y a quelques petits nouveaux. Mais en regardant le classement des 500 fortunes professionnelles françaises du *Nouvel Economiste*, les «bonnes vieilles fortunes de l'économie traditionnelle ne sont pas détrônées».

A elles seules, les vingt premières du classement cumulent une fortune globale de 600 milliards de francs, soit plus de la moitié des 1 100 milliards que détiennent les 500 premiers patrimoines professionnels.

La patronne de l'Oréal reste la femme la plus riche du monde avec 121 710 millions de francs, suivie par Arnault Bernard pour LVMH avec 97 810 millions de francs. Viennent ensuite la famille Pinault (Pinault Printemps Redoute) 75 790 millions de francs, la famille Mulliez (Auchan) 25 000 millions de francs ; Bouygues, Bauderoux (NRJ), la famille Defforey et ses «alliés» et Peugeot 12<sup>e</sup>, Michelin 13<sup>e</sup>.

Ces riches le sont encore plus, puisqu'ils ont vu leur fortune s'accroître de manière considérable, au cours du dernier trimestre 1999 et pendant une partie de l'année 2000. La valeur de l'Oréal par exemple a augmenté de 27% en un an, celle de LVMH de 54% et celle du groupe de François Pinault d'un tiers. Les 500 fortunes professionnelles dans leur ensemble ont progressé de près de 35% en un an.

Il y a bien sûr l'arrivée de «bizuths», comme Eric Delevaque et Sylvain Boj qui ont créé Highwave Optical Technology, une entreprise spécialisée dans les composants optiques pour les télécommunications et qui, après deux mois en Bourse, a vu les actions de son entreprise multipliées par sept. Mais ces nouveaux venus ne représentent que 2,2% dans le total des 500 et ils viennent loin dans le classement... jusqu'à quand ?

Tout cela n'a rien de miraculeux. Cette croissance des profits s'est faite sur le dos des travailleurs à coup de blocage des salaires, d'aggravation des conditions de travail, avec l'augmentation des cadences, et la flexibilité en particulier.

Aline RETESSE

## Dans les entreprises

Michelin  
Clermont-Ferrand

# NOUVELLE JOURNÉE DE GRÈVE CONTRE LES 35 HEURES DU PATRON

Mardi matin 7 novembre, plus d'un millier de travailleurs, essentiellement ceux des ateliers, ont fait de nouveau grève et défilé en centre-ville, jusqu'à la place de Jaude, et devant la préfecture, gardée par un fort détachement de CRS, matraque et bouclier en évidence.

C'était à l'appel, le quatorzième depuis septembre 1999, des syndicats CGT, CFDT, FO et même, cette fois, de la CFTC, pour exprimer leur refus du projet de la direction, et pour revendiquer une toute autre façon d'appliquer les 35 heures. Cette journée devait toucher également les autres sites Michelin en France.

L'appel commun des syndicats à débrayer trois heures a compté dans la mobilisation des travailleurs. Mais ce sont surtout les militants de la CGT, les délégués dans les ateliers qui ont préparé activement cette journée.

Le regroupement des grévistes était prévu, mardi matin, à partir de dix heures, à la Porte Saint-Vincent, l'une des principales entrées de l'usine de Cataroux. Avant le défilé en ville, les représentants syndicaux sont intervenus au micro, et ils ont nettement haussé le ton contre Michelin.

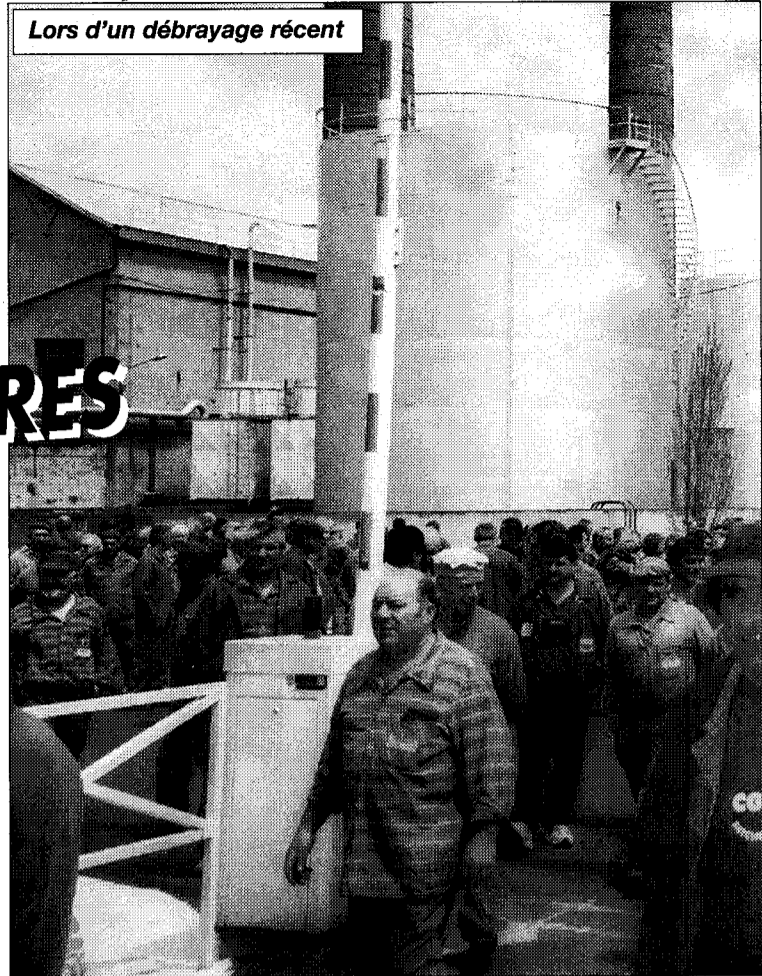
La CGT a dénoncé particulièrement les pressions

multiples exercées par l'encadrement, dont l'appel à signer une pétition patronale réclamant un référendum destiné à approuver le projet de Michelin. Tout en reconnaissant que les syndicats sont «incontournables» (clause de style), il s'agit, pour Michelin, de faire pression sur eux en sollicitant individuellement le personnel contre l'attitude des syndicats qui n'ont pas voulu encore signer jusqu'ici.

La maîtrise incite dans les ateliers où ça ne prend guère, et dans les bureaux avec un peu plus de succès, à faire téléphoner ou à faire adresser par courrier électronique, comme si cela venait «spontanément» de la base, des demandes à destination des militants syndicaux, des délégués, en somme une sorte de harcèlement, pour les inciter à réviser leur position, et aboutir à ce que l'une au moins des organisations syndicales finisse par accepter de signer.

Et ce genre de manœuvre

Lors d'un débrayage récent



n'est pas la seule : dans les bureaux, chacun voit apparaître sur l'écran de son ordinateur, et cela plusieurs fois par jour, un texte patronal de propagande anti-syndicale, incitant également à s'adresser à la maîtrise pour réclamer un référendum, sous prétexte que ce serait plus démocratique que de se faire représenter par les syndicats ! Et l'encadrement est chargé de répéter cela à longueur de journée, d'animer des réunions ce qui implique d'arrêter le travail, pour y déclarer que ce serait «catastrophique» si aucun syndicat ne signait.

La chantage de la direction, c'est la menace de ne pas embaucher du tout, de refuser les départs en préretraite (RTT), de n'augmenter les salaires qu'au minimum, de maintenir les samedis travaillés, de réduire le nombre

de jours de congés, bref, l'application stricte de la loi Aubry.

Alors, à la veille de l'«ultime négociation», selon la formule de la direction, le ton monte, et la colère des travailleurs aussi. Le reflet de ce climat transparait dans la décision des syndicats de marquer le coup en boycottant, mercredi 8 novembre, la réunion préparatoire annoncée par Michelin, qui devait précéder la quatorzième réunion paritaire. Les syndicats n'iront pas et ils ont déclaré devant les grévistes que, pour le moment, ils ne signeraient pas.

Regonflés par le nombre de grévistes dans les ateliers, et le succès de la manifestation de mardi, les travailleurs clermontois de chez Michelin montrent, depuis des mois, qu'ils ne se laissent pas intimider.

Correspondant LO

La Poste Paris 11

# LES FACTEURS TOUJOURS EN GRÈVE

Depuis lundi 6 novembre, l'immense majorité des facteurs, plus de 70% sur 230, est en grève contre les 35 heures. Depuis les suppressions de postes en 1997, les conditions de travail se sont considérablement aggravées. Il arrive quotidiennement qu'une partie de

la distribution du courrier ne soit pas assurée, en raison du manque de personnel. Il est aussi très difficile de prendre ses congés (parentaux, de formation...). A cela s'ajoute l'augmentation permanente de la charge de travail, une hausse dont on nous dit depuis déjà trois ans qu'elle est temporaire.

Il n'est donc pas étonnant, face à cette situation, que les propositions de la direction pour le passage aux 35 heures soient apparues comme dérisoires : six créations de postes pour tout le bureau, et six jours de repos supplémentaires par facteur, alors que les grévistes exigent douze jours au lieu de six, au titre de la réduction du temps de

travail, et, afin d'assurer correctement leur service, ils réclament 60 créations de postes au bas mot, répartis sur l'ensemble des services de la distribution. Ces 60 postes sont un minimum, vu la situation intolérable dont la direction est pleinement responsable.

Depuis lundi, les facteurs ont cherché à populariser leur mouvement : prise de parole devant la mairie du 11<sup>e</sup>, pétitions de soutien, tracts aux usagers. Ils ont aussi cherché à entraîner avec eux les autres services, centre de tri et guichet. Pour le moment, la direction fait la sourde oreille. Qu'à cela ne tienne : mardi, les facteurs présents ont décidé, à l'unanimité à l'assemblée générale, de poursuivre la grève.

**Porcelaines Bernardaud Limoges**

# GRÈVE POUR LES SALAIRES

Bernardaud emploie 400 personnes sur deux sites, un à Limoges (où il y a 10 intérimaires) et un à Oradour-sur-Glane (où il y a 40 intérimaires).

La grève a éclaté il y a deux semaines, mardi 25 octobre, à l'usine de Limoges, suite à une altercation avec un chef. Aussitôt les décalqueuses arrêtaient le travail, suivies bientôt par le reste du personnel ouvrier. Vendredi 27, l'usine d'Oradour rejoignait la grève.

Le ras-le-bol est profond. Il

s'est accumulé depuis des années. En 1996, en même temps qu'un plan social, Bernardaud imposait une baisse de salaire de 10%. Ceux qui la refusaient étaient licenciés.

Depuis, Bernardaud se porte plutôt bien: il a monté une usine en Tchéquie, une en Tunisie, ouvert un magasin de luxe à Paris...

Mais les cadences, elles, n'ont cessé d'augmenter et la pression de la maîtrise est permanente: il faut toujours en faire plus.

L'altercation a agi comme une étincelle. Depuis, 90% des ouvriers sont en grève pour exiger une augmentation de salaire, le rattrapage de ce qui a été perdu en 1996, pour 10 F de plus de l'heure (beaucoup touchent le SMIC).

Pour l'instant, Bernardaud prétexte qu'il ne peut accorder d'augmentations de salaire (il n'a proposé qu'une prime «exceptionnelle» de 500 F, qui ne serait versée donc qu'une fois) car il va déjà devoir lâcher les 35 heures, «une véritable

bombe atomique», d'après lui.

Mais les grévistes ont le moral. Les marques de sympathie ne manquent pas: nombreux sont les automobilistes qui ont apporté un soutien financier lors d'un barrage filtrant mis en place devant l'usine de Limoges mardi matin, et les soutiens, même en nature, ne manquent pas.

Lundi 6, les grévistes ont manifesté devant l'Inspection du travail. Le lendemain, devant la chambre patronale et, pour la première fois, les employés des bureaux ont débrayé et manifesté. Il y avait aussi des tra-

vailleurs d'autres entreprises de la porcelaine, puisqu'il y avait eu un appel à débrayer (débrayage suivi à 80% à l'usine de la Manufacture Royale de Limoges - usine dont Bernardaud est président du conseil d'administration -, 50% chez Haviland) et des délégations de Dehouillères, Guy Degrenne, Raynaud.

Une pétition réclamant des augmentations de salaire circule dans la porcelaine et a déjà plus de 800 signatures.

Ce mardi soir, des piquets de nuit devaient se mettre en place à Limoges et devant la Manufacture Royale d'Aix-sur-Vienne pour empêcher que Bernardaud puisse faire sortir de la porcelaine et faire achever le travail ailleurs.

Après deux semaines donc, les grévistes tiennent toujours bon.

**VDM Lucé Eure-et-Loir**

# LA FLEXIBILITÉ REFUSÉE PAR LES TRAVAILLEURS

A VDM, à Lucé, dans la banlieue de Chartres, nous sommes 120 salariés (et quelques dizaines d'intérimaires selon la période) à fabriquer et conditionner des cassettes vidéo. L'usine tourne déjà pratiquement 24 heures sur 24: trois équipes fixes, du matin, du soir et de nuit en semaine, plus une équipe de Samedi-Dimanche.

Au printemps dernier la direction, dans le cadre de l'introduction des 35 heures, vou-

lait imposer la flexibilité. Elle souhaitait en particulier avoir la possibilité de nous faire travailler six jours par semaine, donc le samedi. C'est cela qui a cristallisé le mécontentement car personne ne voulait revenir un sixième jour à l'usine. Et nous avons lancé un premier mouvement de grève en avril dernier. La direction a été surprise. Elle s'y attendait d'autant moins qu'il n'y avait pas eu de grève depuis longtemps. Elle avait reculé en quelques heures sur le samedi travaillé et défini trois périodes de travail, en fonction de la deman-

de: une période forte de 40 heures, une période moyenne de 35 heures et une période faible de 32 heures. Ces périodes devaient alterner pour aboutir à une moyenne de 35 heures sur l'année. Mais depuis la mise en place de ce système nous n'avons jamais connu de période faible. La fin de l'année approchant et étant donné l'état des commandes, nous ne voyions pas comment nous allions pouvoir récupérer les heures supplémentaires et souffler un peu.

C'est dans ce contexte que nous avons à nouveau débrayé

lundi 30 octobre, dès la prise d'équipe à 6 heures du matin. Initialement il s'agissait d'accueillir, de la bonne façon, le PDG qui venait pour discuter de ce problème. Malheureusement pour lui, il est arrivé deux heures et demie en retard. A ce moment-là, l'immense majorité de l'équipe du matin était en grève et l'attendait dans la cour. Nous avons alors décidé de ne pas reprendre le travail tant qu'il n'aurait pas cédé sur nos revendications.

Au bout de plusieurs heures de négociations il a accepté de dénoncer l'accord précédent et

de revenir, à partir du 13 novembre prochain, à 35 heures hebdomadaires, sans flexibilité. Il reste encore à fixer les horaires des équipes, ce qui devrait se faire dans les jours à venir. Et donc à veiller à ce qu'il n'y ait pas d'entourage dans ce domaine.

C'est une petite victoire. Même si les camarades de l'équipe d'après-midi sont un peu déçus de ne pas avoir pu participer au mouvement... puisque nous avons pratiquement obtenu satisfaction à l'heure du changement d'équipe.

**SNCF Villeneuve-Saint-Georges Val-de-Marne**

# DÉBRAYAGE VICTORIEUX POUR UNE EMBAUCHE

Mardi 31 octobre, à 16 h 30, les cheminots des gares de Villeneuve-Saint-Georges et de Villeneuve-Triage ont débrayé à l'unanimité pour exiger l'embauche au statut d'une guichetière en CDD de deux mois avec, au bout, la porte au 1er janvier 2001! Le prétexte pour ne pas embaucher notre camarade était que celle-ci n'avait pas réussi ses tests psychologiques de vendeuse, alors qu'elle exerce le métier de vendeuse depuis... neuf mois!

Cette décision scandaleuse était inacceptable pour les cheminots, d'autant que notre collègue est appréciée de tous,

même des chefs. Il fut donc décidé de fermer sur-le-champ les deux gares de Villeneuve pour exiger son embauche. Le dernier jour du mois étant traditionnellement un jour de pointe avec les ventes de cartes orange, ces fermetures associées à la détermination des guichetières allaient faire bouger la direction.

Au bout d'une heure, la direction opérait un premier recul: elle acceptait l'embauche de notre collègue en CDI, mais contractuelle, et pas au statut. Ce n'était pas satisfaisant. Et malgré les pressions de la direction locale expliquant que

«c'était cela ou rien» et que ce n'était pas rendre service à leur collègue que de continuer le débrayage, tous les agents, pas impressionnés, allèrent à Paris exiger, de la direction d'établissement, l'embauche au statut.

En peu de temps, le directeur d'établissement cédait et acceptait l'embauche au statut de notre collègue à compter du lendemain, 1<sup>er</sup> novembre. Notre débrayage avait duré trois heures, trois heures suffisamment déterminées pour faire céder la direction.

Correspondant LO

## Echos des entreprises

(bulletins d'entreprises Lutte Ouvrière)

### VIVEN... LUTTE CONTRE VIVEN...DI

Dalkia est chargée du chauffage et de la climatisation de l'hôpital, cette entreprise privée fait partie du groupe Vivendi. Dalkia, comme toutes les entreprises, prêchait la modération salariale en proposant 0,8% pour l'augmentation des salaires. Après deux semaines de grève, avec pour objectif de revendiquer 1000 francs pour tous, les travailleurs ont obtenu 2% à partir du 1/10/2000 et 2,5% à partir du 1/1/2001.

Par la grève, les travailleurs de Dalkia, ont obtenu plus de cinq fois plus que dans les négociations salariales organisées par les patrons de l'entreprise. Une augmentation de salaire qui n'ira pas dans les poches des actionnaires.

Hôpital Saint-Louis - Paris

### LA LUTTE A PAYÉ

Les salariés de l'entreprise de transports urbains et scolaires Darches-Gros, en Seine-et-Marne, viennent de terminer une grève de trois semaines.

Ils ont obtenu un demi 13e mois soit 6000 F brut, l'intégration des primes au salaire, et le paiement à 100%, au lieu de 70%, des heures d'attente. Deux des trois semaines de grève leur seront payées.

Grâce à leur force et leur détermination, ils ont fait reculer leur patron.

RATP Réseau Routier

### PAS DE DEMI-MESURE

Un travailleur de l'amont TDI qui avait été brûlé par une projection d'acide au visage, avait cédé aux pressions de l'encadrement qui lui conseillait de continuer le travail, tout en allant renouveler ses soins à l'infirmerie. Or, il a développé par la suite une violente allergie qui a irrité et gonflé son visage. Son médecin traitant n'a pas hésité à l'arrêter pour qu'il ait enfin des soins appropriés.

On voit ainsi où conduit cette politique de la direction qui veut réduire le montant de ce qu'elle devrait verser à la Sécu.

Rhône-Poulenc - Pont-de-Claix

# LA «DER DES DER» NE FUT PAS LA DERNIÈRE

Le 11 novembre 1918, les armes se turent pour la première fois depuis quatre ans sur l'ensemble des fronts de ce qu'on a appelé depuis la Première Guerre mondiale.

Ceux qui essayaient d'atténuer l'amertume des poilus expliquaient que ce serait la dernière, la « der des der ». L'expression fut reprise par tous ceux qui en avaient assez de cette guerre et qui n'aspiraient qu'à une chose, la paix.

Le prétexte de ce gigantesque affrontement fut, en juin 1914, l'assassinat d'un archiduc autrichien, héritier du trône impérial, par un nationaliste serbe. L'Autriche-Hongrie envahit la petite Serbie voisine. Le jeu des alliances entre les puissances impérialistes concurrentes fit le reste. La Russie et son alliée, la France, prétendant voler au secours de la Serbie, puis l'Angleterre affirmant défendre la Belgique, neutre, envahie par l'Allemagne, alliée de l'Autriche, entrèrent en guerre à leur tour. Plus tard, l'Italie, la Roumanie, la Grèce, le Portugal, la Chine et le Japon, enfin les Etats-Unis, se joignirent à la France et à l'Angleterre. La Turquie et la Bulgarie se rangeant aux côtés de l'Allemagne et de l'Autriche.

Cette guerre devenait alors mondiale. Mais derrière les armées qui se heurtaient, derrière ces massacres à grande échelle, il y avait la compétition

entre puissances qui aspiraient chacune à prendre la plus grande part possible dans la distribution des richesses mondiales. C'est pour cela que l'on a fait s'entre-tuer des millions d'hommes.

Des millions d'hommes de toutes les origines et de tous les continents y furent engagés. Dès les premiers mois, il fut clair que, loin d'être courte et joyeuse comme le clamaient les journaux à la botte des gouvernements, elle serait longue et douloureuse, une véritable boucherie humaine. Rien qu'entre août et octobre 1914, quand les armées s'enterrèrent dans les tranchées, il y eut 200 000 morts ! De février à juin 1916, à Verdun, bataille qui devait devenir synonyme de la guerre elle-même, 250 000 hommes tombèrent. Ce macabre record devait être battu. En avril 1917, le général Nivelle lança une offensive au Chemin-des-Dames dans des conditions invraisemblables. Trois semaines plus tard, le front n'avait pas bougé d'un pouce mais on releva 271 000 morts français et 163 000 allemands. Des régiments français au repos refusèrent de remonter en ligne. Des mutineries éclatèrent. Les soldats réclamaient l'arrêt des offensives meurtrières et inutiles et l'octroi de permissions, beaucoup aussi chantaient *L'Internationale*, criaient « à bas la guerre », « vive la paix », « vive la révolution sociale », « faisons comme les Russes ». Un mois plus tôt, en effet, des grèves et des manifestations d'ouvrières avaient eu lieu à Pétrograd... La révolution russe commençait. Le général Nivelle fut destitué. Pétain, « le vainqueur de Verdun », le remplaça. Par des exécutions « pour l'exemple », il fit peu à peu cesser ces mouvements. « J'ai maté 2 millions d'hommes, en en

fusillant moins de cinquante », se vanta-t-il.

Ces mutineries, peu connues de l'opinion et heureusement rappelées par la rediffusion récente d'une émission de télévision qui leur était consacrée, témoignent du rejet par les peuples de la politique belliciste des gouvernements des Etats impérialistes. Les ouvriers et les soldats, ouvriers et paysans sous l'uniforme, surent, après avoir subi trois ou quatre années de guerre et malgré la trahison des chefs des partis socialistes et des syndicats, qui soutinrent et participèrent au gouvernement de leur bourgeoisie, retrouver le chemin de la lutte et de l'internationalisme. En Russie d'abord, puis en Allemagne, où les mutineries dans la marine de guerre, les grèves et les manifestations des ouvriers berlinois chassèrent l'empereur et contraignirent la bourgeoisie et l'état-major à solliciter un armistice auprès des puissances ennemies. C'était la conclusion d'une guerre qui assassina 1 950 000 Allemands, 1 700 000 Russes, 1 400 000 « Austro-Hongrois » et autant de Français.

La guerre entre impérialistes a engendré la légitime révolte de ceux qui ne voulaient plus se faire trouer la peau au prétendu nom de la patrie alors qu'ils mouraient pour les intérêts des industriels et des banquiers. Ce furent des révolutions, qui triompha en Russie et fut à deux doigts de le faire en Allemagne. Mais la paix qui suivit, paix que les brigands capitalistes vainqueurs imposèrent aux brigands capitalistes vaincus, mais surtout à leurs peuples, mit en place les conditions et le cadre de la Deuxième Guerre mondiale. Tant il est vrai, comme le proclamait Jaurès, que « le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage ».

Alain VALLER

## À voir à la télé :

### «POUR L'EXEMPLE»

Dans le cadre d'une soirée consacrée aux déserteurs, Arte diffuse jeudi 9 novembre aux alentours de 22h45 le film de Joseph Losey *Pour l'exemple*. Il est aussi programmé, toujours par Arte le samedi 18 novembre à 01 h 20.

Ce film tourné en 1964 dénonce la justice expéditive des conseils de guerre, les condamnations à mort et les soldats

« fusillés pour l'exemple » qui suivirent les mutineries de l'année 1917. Pour pouvoir être diffusé en France et contourner la censure qui avait interdit le film de Stanley Kubrick (*Les Sentiers de la gloire*) car il mettait directement en cause l'armée française, responsable de 544 condamnations et de 49 exécutions de poilus, Losey a choisi de situer son histoire dans

les rangs de l'armée anglaise, sur le front des Ardennes. Mais, au travers de l'histoire de ce soldat accusé de désertion, c'est plus généralement au procès de la guerre et de toutes les armées que se livre Losey.

Un film à voir, même s'il a un peu vieilli.

R.M.

# Bread and Roses

de Ken  
Loach

Le dernier film du cinéaste anglais Ken Loach nous emmène en Californie et nous plonge dans l'univers des employés de nettoyage, la plupart clandestins venus d'Amérique centrale. Pour donner tout de suite le ton, la caméra suit l'arrivée mouvementée aux Etats-Unis de Maya, le personnage principal, qui échappe de justesse aux griffes de passeurs sans scrupules.

Elle a heureusement un point de chute aux Etats-Unis : la famille de sa sœur aînée, elle-même déjà employée dans une de ces sociétés de nettoyage qui assurent l'entretien des grands immeubles de bureaux de Los Angeles. Étape suivante pour Maya : trouver un emploi ; elle y consacre toute son énergie. Sa sœur l'introduit, non sans mal, auprès de son responsable, un chef lui aussi sans scrupules, ancien immigrant lui-même.

Maya commence son travail en pleine campagne du syndicat des employés de ménage pour organiser les travailleurs de cette société. Ken Loach s'est inspiré d'une grève des employés d'entretien, qui a eu lieu à Los Angeles au milieu des années quatre-vingt-dix. Le film suit Maya et ses collègues dans leur lutte contre la peur du licenciement brutal, la résistance face à leur négrier de chef, la prise de conscience de la force que représente leur action organisée. On se révolte avec eux, on partage leurs colères et leurs espoirs, leur joie durant la grève et les manifestations qu'ils organisent, revêtus du T-shirt rouge à l'emblème de la campagne *Justice for Janitors* (justice pour les employés de ménage) organisée en Californie depuis plusieurs années par le SEIU (Syndicat international des employés de services), qui appartient à l'AFL-CIO.

Une partie des acteurs sont des syndiqués qui jouent leur propre rôle et on s'attache aux personnages, à l'instar de Maya, optimiste et énergique. Le syndicaliste qui organise l'agitation est un permanent rémunéré par le syndicat, dans le cadre de la campagne citée ci-dessus. Ken Loach nous le montre comme un

« marrant », selon ses propres termes, un partisan d'un « syndicalisme-jeu » qui organise des actions surprises spectaculaires et qui fait preuve d'une irresponsabilité évidente, lorsqu'à cause de négligences il provoque le licenciement de plusieurs employés.

Ken Loach s'est inspiré de luttes réelles, en avril 2000 à Los Angeles, où la mobilisation des employés a permis au syndicat de négocier un contrat prévoyant une augmentation de 75 cents de l'heure (entre 4 et 5 F) pendant trois ans, avec une prime de 500 dollars (environ 3 000 F) à la signature du contrat. L'essentiel du film réside dans la dénonciation des conditions de travail effroyables et précaires de ces travailleurs clandestins et dans le récit de leur lutte dynamique et communicative. Si Ken Loach émet une critique des responsables du syndicat, pour lesquels il vaut mieux se borner à des actions plus « classiques » et, d'après eux, plus rentables – du point de vue du syndicat. Mais son film n'a pas la prétention de faire une analyse de la politique des syndicats américains, ni du syndicalisme actuel aux Etats-Unis.

Il reste un film attachant, tourné comme un reportage, interprété avec conviction et qui parle avec chaleur de la vie et des luttes des travailleurs.

Viviane LAFFONT

Le lecteur qui voudrait en savoir plus sur la politique de l'AFL-CIO à l'égard des travailleurs immigrés, ses motivations et ses limites, peut se reporter à notre revue *Lutte de Classe* n°21, de juillet-août 1996.

Proche-Orient

Depuis plus de six semaines maintenant, depuis qu'a débuté le 28 septembre dernier le soulèvement de la population palestinienne, chaque jour apporte son lot de victimes. Un bilan - malheureusement provisoire - établi par l'agence France-Presse fait état de plus de 180 morts et plusieurs milliers de blessés, quasiment tous Palestiniens.

C'est avec des moyens lourds, lance-roquettes, chars et parfois même hélicoptères de combat, qu'intervient l'armée israélienne contre une population sans défense. Et pourtant, quelle que soit la disproportion des forces, entre d'un côté une armée moderne considérée comme la plus puissante du Proche et du Moyen-Orient et de l'autre des gamins palestiniens ne possédant pour toute arme que pierres et frondes, ce sont ces derniers qui sont accusés d'être responsables de la violence. C'est dérisoire, mais c'est surtout vouloir oublier que la violence qui touche ce bout de Proche-Orient est d'abord à rechercher du côté de l'Etat israélien. Car tout de même, n'est-ce pas lui qui a chassé les Palestiniens de leurs terres? N'est-ce pas lui qui tolère l'implantation des colonies juives de peuplement, réduisant les villages palestiniens autonomes à quelques confettis sous surveillance totale de l'armée israélienne?

Et paradoxalement, ce sont ceux qui se battent avec des moyens dérisoires qui se font craindre, simplement parce que, leur combat ne faiblissant pas, il peut rencontrer la sympathie active de tous les opprimés et pauvres de la région.

Dans ces conditions, bien des rencontres sont ou seront avec comme unique objectif celui de désamorcer

la colère du peuple palestinien.

Et Clinton, qui veut, dit-on, terminer son mandat sur un succès diplomatique, a une nouvelle fois convié séparément Barak et Arafat. Mais il n'y a strictement aucune chance que cela aboutisse à quoi que ce soit de sérieux, d'autant que les ambitions américaines sont limitées. Si Clinton obtenait la présence de quelques observateurs en Cisjordanie et à Gaza, comme il en existe déjà à Hébron, cela lui suffirait pour plastronner.

Ces rencontres participent à toute cette hypocrisie qui veut faire croire que les représentants de l'impérialisme tiennent une balance égale entre Israéliens et Palestiniens, alors que dans la réalité ils appuient l'Etat d'Israël, au point que certains ont pu dire, sous une forme imagée, qu'Israël était le 51<sup>e</sup> Etat de la fédération américaine.

Les Etats-Unis ont toujours fait montre d'une sollicitude sans borne à l'égard de leur protégé israélien. Certes, les gouvernants américains aimeraient bien qu'une normalisation s'instaure dans les relations entre Israël, les pays arabes et les représentants palestiniens. Ils ont même parfois été irrités par l'attitude des dirigeants israéliens. Mais c'est rarement qu'ils ont exercé des pressions sur les Israéliens pour qu'ils modifient, même dans la forme, leurs relations avec les Palestiniens.

Ce fut le cas lors de la guerre du Golfe, quand l'Etat hébreu pouvait craindre de ne pas avoir la même posi-

# ISRAËL ET SON TUTEUR AMÉRICAIN



«Pas de photo!» réclame ce soldat israélien. Mais il est de plus en plus difficile de cacher la réalité.

tion de partenaire privilégié des Etats-Unis dans la région. La Syrie s'était alors rangée aux côtés de la coalition occidentale. L'impérialisme US a fait pression pour que l'armée israélienne n'intervienne pas dans ce conflit. Au même moment, les USA utilisaient la pression économique sur l'Etat israélien en suspendant leurs garanties pour l'obtention d'un prêt important. C'est cette petite pression qui a poussé le gouvernement israélien à accepter de participer, sur la pointe des pieds il est vrai, à la conférence de Madrid de 1991 où pour la première fois les autorités israéliennes rencontrèrent des représentants palestiniens. Il faut dire qu'à cette époque cela faisait presque cinq ans que l'ar-

mée israélienne ne parvenait pas à se sortir du guêpier de la première Intifada.

Mais deux ans plus tard, après qu'Arafat eut accepté de mettre fin à l'Intifada, moyennant la reconnaissance d'une vague autonomie, la situation est redevenue plus « normale » pour les Etats-Unis qui de nouveau ont tout accepté de la part de l'Etat d'Israël.

C'est dire que si une chose peut contraindre les Etats-Unis à exercer une pression sur leur protégé, c'est la crainte que la révolte de la population palestinienne ne puisse être maintenue et devienne un exemple pour d'autres peuples de la région.

G.L.

Tunisie

## NON À LA TORTURE!

Douze ans après la ratification par le gouvernement tunisien de la convention internationale contre la torture, celle-ci est toujours pratiquée, de façon quasi systématique, dans l'ensemble des prisons tunisiennes, sur de très nombreux prisonniers.

Dernièrement, dans le cadre d'une information du Parlement européen et avec la participation et le soutien en particulier de la Ligue des droits de l'homme et de la section française d'Amnesty International, des victimes ont dénoncé une nouvelle fois ces pratiques barbares. Elles ont rappelé entre autres que la tor-

ture, qui était pratiquée depuis très longtemps, avait été généralisée à l'ensemble du territoire tunisien depuis l'accession de Ben Ali au pouvoir en novembre 1987. Quasi institutionnalisée, elle est organisée et planifiée, avec des équipements spécifiques prévus dans à peu près tous les postes de police et de la garde nationale du pays. Les tortionnaires sont connus et bénéficient non seulement de l'impunité mais du soutien des sommets de l'appareil d'Etat.

La torture s'exerce depuis le début des années quatre-vingt-dix contre les islamistes et contre les tenants du Parti

ouvrier des communistes de Tunisie, mais aussi plus généralement contre tous ceux suspects d'opposition ou de simple contestation du régime. Les prisonniers de droit commun ne sont pas non plus oubliés des tortionnaires.

Cet emploi de méthodes épouvantables, au mépris de tout respect de la personne humaine, se fait avec la complicité des gouvernements de nombreux pays dits démocratiques, qui ferment les yeux, comme la France, quand ils n'expulsent pas vers la Tunisie, ses prisons et ses tortionnaires, les Tunisiens réfugiés sur leur territoire, comme l'Italie.

## Lutte de Classe n°54

novembre 2000  
vient de paraître  
Au sommaire :

- Proche-Orient  
La nouvelle Intifada
- Serbie  
Le remplacement de Milosevic sous l'œil intéressé de l'impérialisme
- La hausse du brut et les trusts du pétrole
- Grande-Bretagne  
Le Scottish Socialist Party - d'une égratignure électorale à la gangrène réformatrice
- Tribune de la minorité  
Contre Seillière et Jospin, la riposte nécessaire

